Nations Unies S/2020/1257



Conseil de sécurité

Distr. générale
30 décembre 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 décembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, Geir Pedersen, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la République dominicaine, de l'Estonie, de la France, de l'Allemagne (au nom de l'Allemagne et de la Belgique), de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Syrie) », tenue le mercredi 16 décembre 2020. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Jerry Matthews **Matjila**

20-17877 (F) 080121 260121







Annexe 1

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Je me concentrerai aujourd'hui sur cinq points : premièrement, la maladie à coronavirus (COVID-19) ; deuxièmement, les conséquences humanitaires de la crise économique ; troisièmement, la protection des civils ; quatrièmement, l'accès humanitaire ; et, enfin, notre évaluation de la situation humanitaire alors que 2020 touche à sa fin.

Le nombre de cas de COVID-19 signalés en Syrie continue d'augmenter, bien qu'il soit difficile d'évaluer avec certitude l'étendue de l'épidémie en raison du peu de tests de dépistage qui ont été réalisés dans toutes les régions du pays. On signale des taux d'occupation des lits de 100 % à Soueïda, Homs et dans d'autres provinces, mais nous savons également que de nombreuses personnes malades hésitent à se rendre à l'hôpital pour s'y faire soigner.

Le nombre de cas signalés dans les écoles, qui souvent sont surpeuplées et souffrent d'infrastructures de mauvaise qualité ou endommagées, a plus que triplé au cours du mois de novembre. L'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF collaborent avec les prestataires de services scolaires pour renforcer les actions de prévention de la COVID-19 dans les écoles.

Au-delà des répercussions sanitaires immédiates, nous sommes extrêmement préoccupés par les effets secondaires de la pandémie, notamment sur l'accès à l'éducation. Une analyse récente de Save the Children a révélé qu'environ deux tiers des enfants du nord de la Syrie ne sont pas scolarisés. Outre la COVID-19, les enseignants affirment que les enfants abandonnent l'école en raison de l'aggravation de la pauvreté.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir les conséquences de la crise économique. Comme mon adjoint l'a dit au Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/2020/1147, annexe 1), même les prix subventionnés des produits de première nécessité ont augmenté. Depuis septembre, le prix du pain subventionné a été multiplié par deux, celui du gazole subventionné a plus que doublé. Il continue d'y avoir pénurie de ces deux biens, et l'on signale toujours de longues files d'attente dans les boulangeries et les stations-service.

Le prix du marché d'un panier alimentaire de référence standard est plus élevé aujourd'hui qu'à tout autre moment depuis que le Programme alimentaire mondial (PAM) a commencé à surveiller les prix en Syrie en 2013. Plus de 80 % des familles déplacées à travers le pays déclarent aujourd'hui que leurs revenus ne couvrent pas leurs besoins. Les familles dans lesquelles les femmes sont les principaux soutiens de famille sont encore plus mal loties. Elles gagnent en moyenne 30 % de moins que les autres familles déplacées.

Les conséquences sur les plus vulnérables ressortent clairement des données. Dans le nord-ouest de la Syrie, le retard de croissance des enfants a augmenté de 5 % cette année et touche, d'après nos estimations, 34 % des enfants de cette région, soit plus d'un enfant de moins de 5 ans sur trois. Dans les zones de déplacement du nord-ouest, jusqu'à 37 % des mères souffrent également de malnutrition.

Mon prochain point porte sur la protection des civils mis en péril par les hostilités qui ont fait rage ces dernières semaines dans le nord-ouest et de plus en plus dans une région comme Aïn Issa. Nous savons tous le coût humain immédiat et dévastateur des escalades militaires en Syrie. Je me fais l'écho des appels lancés par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national.

Les infrastructures indispensables à la survie des civils doivent également être protégées. La station d'eau d'Alouk a de nouveau cessé de pomper de l'eau le 3 décembre à la suite d'une coupure de son alimentation électrique. C'est la quinzième interruption cette année, et elle touche près d'un demi-million de personnes à Hassaké, les obligeant à recourir à d'autres sources d'eau potentiellement dangereuses.

Les organisations humanitaires acheminent par camion plus de 2 000 mètres cubes d'eau par jour dans la région et s'efforcent d'augmenter encore leur volume, mais cela n'est ni suffisant ni durable. Une solution doit donc être trouvée pour assurer un approvisionnement en eau sans interruption depuis Alouk. En attendant, les équipes techniques doivent continuer à bénéficier d'un accès sûr aux installations d'eau et d'électricité.

Dans le nord-ouest, 185 000 personnes continuent également d'être touchées par des pénuries d'eau dans la ville de Bab et ses environs. Le mois dernier, l'électricité fournie par les prestataires turcs a permis d'augmenter le pompage dans les puits locaux, mais l'approvisionnement reste en-deçà des besoins. L'approvisionnement en eau de Bab par la station de pompage d'Aïn el-Beïda pourrait répondre à ces besoins et doit reprendre immédiatement.

Mon prochain point concerne l'accès humanitaire. En octobre, une organisation humanitaire fournissant une aide alimentaire du PAM dans le nord-est de la Syrie a reçu du Gouvernement syrien l'ordre de cesser les distributions d'aide alimentaire à environ 220 000 personnes se trouvant dans les zones de la province de Raqqa non contrôlées par le Gouvernement. Les distributions dans toutes les régions ont pu reprendre au début du mois après deux mois d'interruption.

De plus, dans le nord-est, fin novembre, les autorités locales ont suspendu les opérations du Croissant-rouge arabe syrien dans les camps de Hol et de Roj, qui abritent ensemble quelque 65 000 personnes, ce qui a perturbé les distributions de denrées alimentaires et la gestion des déchets, ainsi que certains services de soins de santé. Les activités du Croissant-rouge arabe syrien ont repris le 1er décembre.

Ces incidents illustrent à quel point les opérations humanitaires dans le nord-est sont vulnérables face aux perturbations. Lorsque l'aide est suspendue, ce sont les plus nécessiteux qui souffrent, et cette souffrance est inutile. Le droit international humanitaire exige de toutes les parties qu'elles autorisent et facilitent l'acheminement rapide et sans entrave des secours humanitaires aux civils qui en ont besoin.

En outre, trois enfants sont morts la semaine dernière dans un incendie au camp de Hol, qui aurait été causé par une cuisinière à kérosène. Cet incident tragique souligne une fois de plus les conditions difficiles qui règnent à Hol. Ce n'est tout simplement pas un endroit où les enfants – des dizaines de milliers d'enfants – peuvent grandir. Les incendies de tentes augmentent généralement en hiver, car les familles essaient de se réchauffer avec tous les moyens à leur disposition. Malheureusement, nous devons nous attendre à d'autres incidents de ce type dans les mois à venir.

Alors qu'une nouvelle année s'achève, les familles en Syrie ne connaissent toujours aucun répit après près d'une décennie de conflit. Des millions de personnes ont été déplacées et appauvries. Des millions ont subi des traumatismes et de profondes pertes personnelles. Malgré la désescalade du conflit ouvert dans certaines régions, le déclin économique et l'effet cumulatif de la COVID-19 entraînent une détérioration des conditions de vie et du vécu des gens. L'insécurité alimentaire et la malnutrition devraient sensiblement augmenter, tout comme le nombre total de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Une escalade des hostilités serait d'autant plus catastrophique dans ce contexte.

Comme nous en avons informé le Conseil au cours des derniers mois, une préoccupation immédiate est de fournir une assistance hivernale aux familles, car les températures sont en train de chuter. Les distributions sont en cours, et l'objectif est d'atteindre plus de 3 millions de personnes qui sont considérées comme étant le plus dans le besoin. Les fonds actuels ne nous permettront cependant de venir en aide qu'à 2,3 millions de ces 3 millions de personnes. Je remercie les donateurs qui appuient cet effort, mais il faut faire plus.

Annexe 2

Exposé de M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie

Je vais aujourd'hui présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la Commission constitutionnelle, la situation sur le terrain et la recherche d'un processus élargi en vue de parvenir à un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015).

Comme le savent les membres du Conseil, la quatrième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle syrienne s'est déroulée à Genève du 30 novembre au 4 décembre. Compte tenu des problèmes majeurs liés à la maladie à coronavirus (COVID-19) en Suisse, il a fallu compter sur le dévouement des autorités suisses, du personnel des Nations Unies et des membres de la Commission eux-mêmes pour que cette session puisse se tenir en toute sécurité, et je les remercie tous d'avoir joué leur rôle.

Durant la session, les membres de la Commission ont poursuivi leur dialogue sur l'ordre du jour, dans le respect du mandat et des principales règles de fonctionnement de la Commission, et mis l'accent sur les fondements et les principes nationaux. Ils ont abordé un grand nombre de sujets et vers la fin de la semaine, les positions du Gouvernement et de l'opposition ont été consignées dans des présentations générales par écrit.

La délégation nommée par le Gouvernement syrien a présenté huit principes liés à la lutte contre le terrorisme condamnant les idéologies terroristes et l'appui aux terroristes ; condamnant les mesures coercitives unilatérales et l'occupation de territoire syrien ; rejetant le séparatisme et les projets séparatistes ; appuyant l'Armée arabe syrienne ; promouvant l'identité nationale ; protégeant la diversité culturelle ; encourageant et garantissant le retour des réfugiés ; et traitant les questions humanitaires. Ils ont été présentés en tant que fondements et principes nationaux et, comme l'a souligné la délégation, ils n'ont pas été explicitement reliés à un texte constitutionnel futur.

La délégation nommée par la Commission syrienne de négociation a présenté 23 points sur une série de principes, notamment la souveraineté de la Syrie ; l'intégrité territoriale ; les relations internationales et l'attachement au droit international ; l'identité nationale ; la diversité culturelle ; la démocratie ; le pluralisme politique ; l'état de droit ; la séparation des pouvoirs ; la corruption ; le terrorisme ; la citoyenneté ; le retour des réfugiés ; les droits et libertés ; et les principes socioéconomiques.

Ces 23 points ont été présentés par la délégation comme étant fondés sur les 12 principes de base pour une coexistence entre Syriens, qui ont été affirmés à Sotchi et dans le mandat de la Commission, et la délégation les a décrits comme des points à développer qui devraient faire partie des principes de base d'une nouvelle constitution.

Certains membres de la société civile de la troisième liste ont présenté des points concernant les conditions pour un retour volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité, et des questions connexes, notamment la restitution des domiciles, des terres et des biens ; la justice réparatrice ; et les mécanismes constitutionnels indépendants et impartiaux pertinents. Par ailleurs, d'autres membres sont intervenus sur des thème divers tels que la nécessité de lutter contre le terrorisme, les sanctions, la souveraineté et l'intégrité territoriale.

L'impact des conflits sur la vie des femmes syriennes, l'importance du rôle qu'elles jouent dans la vie politique et la nécessité de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes ont été mentionnés à maintes occasions durant la session par les membres des trois délégations.

De nombreuses différences marquées existent entre les positions et les discours présentés à la Commission, et il y a eu quelques moments tendus. Cela ne m'a pas surpris, mais il est positif que certaines positions aient été expliquées concrètement, et j'ai trouvé quelque peu encourageant le fait que les membres se soient écoutés les uns les autres avec attention et même respect, avec moins d'interruptions et de points d'ordre qu'auparavant et quelques tentatives sincères de comprendre leurs positions mutuelles. Mon équipe et moi-même avons écouté attentivement tout ce qui a été dit, et il est selon nous possible de trouver un terrain d'entente dans le cadre de ce dialogue – et ce potentiel peut être exploité.

Conformément aux mesures convenues par les Coprésidents, ceux-ci et les membres de la Commission ont décidé que la cinquième session de l'organe restreint serait convoquée à Genève du 25 au 29 janvier 2021, si les conditions liées à la COVID-19 le permettent. Sans conditions préalables et comme convenu, dans le respect du mandat et des principales règles de fonctionnement, l'ordre du jour sera axé sur les principes constitutionnels ou principes de base de la Constitution.

Je m'entretiendrai avec les deux Coprésidents avant la prochaine session pour veiller à ce que la Commission passe, comme le préconise son mandat, de la « préparation » d'une réforme constitutionnelle à la « rédaction » d'une constitution. Comme l'ont affirmé les Coprésidents durant la session, la Commission a le mandat et l'autorité nécessaires pour ce faire du fait de l'accord conclu entre le Gouvernement syrien et la Commission syrienne de négociation.

La Commission constitutionnelle doit néanmoins améliorer ses méthodes de travail. J'aimerais que les Coprésidents se mettent d'accord sur des méthodes de travail permettant de promouvoir le bon fonctionnement de la Commission ainsi que d'organiser et de structurer ses travaux, ce qui lui permettrait d'examiner des questions constitutionnelles spécifiques et de rédiger des dispositions. En sus d'une méthode claire pour la cinquième session, j'estime que nous avons également besoin d'un plan de travail pour la suite afin que la Commission travaille rapidement et en continu pour obtenir des résultats et réaliser des progrès, sans intervention étrangère ni délais imposés de l'extérieur.

Je continuerai de faire participer et de consulter les femmes syriennes, et j'ai rencontré virtuellement le Conseil consultatif des femmes syriennes à deux reprises durant la session de la Commission constitutionnelle. Je continue d'être impressionné par sa volonté d'appuyer le processus politique et de parvenir à des propositions et des solutions inclusives dans l'intérêt de tous les Syriens, hommes et femmes. Je suis encouragé par les contacts qu'il a établis récemment avec des groupes de femmes dans différentes parties de la Syrie et dans la région en vue de mettre à l'essai certaines de ses idées concernant la Constitution et de prendre connaissance des priorités et des préoccupations des femmes syriennes.

Au cours du mois écoulé, j'ai également continué d'impliquer la société civile par l'intermédiaire du Bureau d'aide à la société civile. Pas plus tard qu'hier, j'ai repris mes consultations avec un groupe divers de personnes spécialisées dans leurs domaines respectifs. Je l'ai fait en utilisant des moyens virtuels dédiés, qui nous ont permis de dialoguer avec un large éventail d'acteurs de la société civile syrienne dans différentes parties de la Syrie et au sein de la diaspora.

Ils m'ont fait part de leur profonde préoccupation concernant ce que de nombreuses personnes considèrent comme un manque de progrès tangibles, notamment au sein de la Commission constitutionnelle. Ils ont décrit la souffrance dans de nombreuses parties de la Syrie, l'effondrement économique et l'impact des sanctions et de la criminalité croissante. Ils exigent des progrès sur le dossier des détenus et en ce qui concerne les garanties de protection pour les réfugiés, leurs terres

et leurs biens, et ils ont appelé à élargir l'espace civique et la protection pour la société civile. Nous poursuivrons ce dialogue. Je les rencontrerai de nouveau demain et je continuerai de faire entendre la voix et les messages de la société civile aux parties.

Ces messages nous rappellent qu'un processus constitutionnel crédible est important. Ils nous rappellent également que de nombreuses questions, au-delà de la Constitution, sont urgentes pour les citoyens syriens ordinaires, comme l'énonce la résolution 2254 (2015), et qu'elles doivent être réglées.

Les conflits violents et le terrorisme restent une triste réalité pour les Syriens. Grâce aux arrangements existants, notamment ceux auxquels participent la Russie, la Turquie et les États-Unis, un calme fragile continue de régner et des efforts sont en cours pour lutter contre les groupes terroristes désignés, notamment l'État islamique d'Iraq et du Levant et Hay'at Tahrir el-Cham. Tout cela reste cependant largement en-deçà du cessez-le-feu national envisagé dans la résolution 2254 (2015). Les bombardements, les frappes aériennes et les attentats à l'engin explosif improvisé continuent de tuer et de blesser des civils. Les risques d'une reprise du conflit sont omniprésents dans le nord-ouest, le sud-ouest et même le nord-est du pays, où des signes inquiétants de tension ont été observés ce mois-ci. Nous pouvons et nous devons faire bien davantage pour lutter contre les groupes terroristes en respectant le droit international humanitaire et en garantissant la protection des civils.

Avec cinq armées internationales opérant en Syrie, le pays reste une poudrière pour un incident international majeur, qui aurait des répercussions dans l'ensemble de la région. Nous pouvons faire bien davantage pour préserver la paix et la sécurité internationales, tout en réfléchissant aux moyens pratiques et concrets de sauvegarder et de rétablir la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie dans le cadre de la résolution 2254 (2015). Pour y parvenir, les principaux acteurs devront être prêts à s'asseoir ensemble à la table de négociation.

La situation humanitaire de millions de Syriens reste précaire et même catastrophique pour certains. Comme le Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, vient de le dire au Conseil, il faut faire beaucoup plus pour garantir l'accès et les ressources nécessaires qui permettront de répondre à leurs besoins, l'insécurité alimentaire étant particulièrement préoccupante.

En effet, les civils syriens restent confrontés à de graves difficultés économiques, en particulier compte tenu d'une nouvelle dépréciation de la monnaie et des pénuries de pain, de carburant et de médicaments au milieu de ce qui s'annonce comme un hiver rigoureux, alors que la pandémie de COVID-19 continue de se propager. Je reste convaincu que nous pouvons et devons faire davantage pour remédier à ces conditions, notamment en faisant en sorte que les sanctions n' aggravent pas la situation des civils syriens.

Aucune mesure sérieuse n'a encore été prise en ce qui concerne les personnes détenues, enlevées ou disparues, en particulier ces derniers temps. Honnêtement, je suis déçu de l'état d'avancement de ce dossier. Ce dossier n'avance pas. Pourtant, d'autres exemples dans la région, tels que le Yémen,montrent qu'il est possible de débloquer la situation. Il faut prendre des mesures sérieuses à grande échelle, notamment l' accès aux prisons et aux centres de détention ; la libération des femmes, des enfants, des malades et des personnes âgées ; ainsi que la communication d'informations sur les personnes disparues. C'est un impératif humanitaire et c'est également essentiel pour renforcer la confiance et insuffler à l'ensemble du processus politique un espoir ô combien nécessaire.

Il n'y a pas de progrès réels en ce qui concerne le retour des millions des réfugiés et déplacés syriens. Je pense que nous pouvons faire beaucoup plus s'agissant des conditions qui doivent être mises en place pour que les réfugiés et les déplacés puissent rentrer chez eux en toute sécurité, volontairement et dans la dignité.

En fin de compte, après l'adoption d'une nouvelle Constitution et la création d'un environnement sûr, calme et neutre, la résolution 2254 (2015) appelle à la tenue d'élections libres et régulières, qui seraient conduites sous la supervision de l'ONU, conformément aux normes internationales les plus élevées en matière de transparence et de responsabilité, et auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris de la diaspora, qui en ont le droit.

Soyons honnêtes : après près d'une décennie de conflit, le processus politique n'a pas répondu aux attentes du peuple syrien dont les graves souffrances persistent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie. Seule une solution politique peut mettre fin à ces souffrances et prévenir la reprise du conflit et de l'instabilité, tout en protégeant les civils syriens et la région d'autres graves dangers.

Lorsque nous faisons le bilan de l'année 2020, nous constatons que nous avons deux éléments sur lesquels nous pouvons faire fond : un calme relatif sans déplacement des lignes de front depuis mars 2020 et une Commission constitutionnelle. En 2021, ce processus devra être approfondi et élargi – un cessez-le-feu national, la rédaction de la Constitution sur les questions de fond et l'intensification des efforts pour s'attaquer à tous les problèmes, tout en prenant des mesures pour renforcer la confiance et améliorer la liberté de circulation, étape par étape. Cela exigera une nouvelle forme de coopération internationale en ce qui concerne la Syrie, avec des acteurs clefs à la table et des questions clefs sur la table.

Compte tenu des profondes divisions en Syrie, dans la région et au niveau international, il s'avère très difficile de forger un consensus sur ce qu'il faut faire exactement en vue de l'adoption de mesures mutuelles et réciproques et pour promouvoir une diplomatie syrienne véritablement constructive. Mais je suis convaincu que c'est possible et qu'il existe des intérêts communs qui font que c'est possible. Je continuerai de faire le point sur la situation, comme j'ai commencé à le faire ces dernières semaines, en dialoguant avec les parties syriennes et les principaux acteurs internationaux et en recherchant des moyens nouveaux et supplémentaires de faire avancer le processus. Il est évident que nous ne pouvons pas y parvenir seuls. Nous avons besoin de l'appui ferme et concerté du Conseil pour tracer la voie vers la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Je compte sur l'appui du Conseil.

Annexe 3

Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je me réfère à l'intervention de l'Allemagne (annexe 8), au nom des coplumes. J'aimerais maintenant faire quelques remarques à titre national.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Lowcock, ainsi que l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, pour leurs précieux exposés.

Il y a environ un an, le 20 décembre 2019, deux États Membres ont opposé leur veto à une résolution (S/2019/961) visant à renouveler l'accès transfrontalier à la Syrie par les quatre points de passage mis en place depuis 2014 (voir S/PV.8697). L'été dernier, l'accès humanitaire transfrontalier a encore davantage été limité, une fois de plus après des négociations longues et ardues.

En tant que coplume pour la situation humanitaire en Syrie depuis deux ans, la Belgique a fait tout son possible pour soulager la situation humanitaire en Syrie et dans la région. Avec l'Allemagne, nous avons pris d'innombrables initiatives à cette fin. Nous avons appelé à maintes reprises à la protection des civils. Nous avons réitéré l'impératif pour toutes les parties de respecter les obligations que leur impose le droit international, et en particulier le droit international humanitaire. Nous nous sommes efforcés de garantir un accès humanitaire complet, neutre et inconditionnel à tout le territoire syrien. Nos actions ont été guidées uniquement par l'intérêt des enfants, des femmes et des hommes syriens.

En effet, alors que la Belgique quitte le Conseil à la fin de ce mois, le conflit syrien continue de menacer la paix et la sécurité régionales et internationales. Même si les lignes du conflit à l'intérieur de la Syrie n'ont pas bougé récemment, la situation de la population syrienne reste très préoccupante. Onze millions de personnes ont toujours un besoin urgent d'aide humanitaire. Des millions de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays. Les civils, et leurs infrastructures, ont été volontairement ciblés. Des violations du droit international humanitaire continuent d'avoir lieu. Cela ne peut être toléré. La responsabilité de cette situation incombe grandement à Damas et à ses alliés.

La grande majorité des États Membres réunis autour de cette table ont partagé notre préoccupation constante et ont soutenu nos efforts, à maintes reprises, et je voudrais les remercier pour leur constance.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock et son équipe à New York, ainsi que les représentants de la société civile pour leurs conseils. Je voudrais rendre hommage aux agences humanitaires et à leurs partenaires, qui sont en première ligne au quotidien.

Enfin, je voudrais remercier l'Ambassadeur Heusgen et son équipe pour leur collégialité dans la gestion de ce dossier très important. Si notre expérience commune a été très frustrante, il était plus facile d'assumer cette immense responsabilité avec un voisin proche.

Le message que je souhaite apporter aujourd'hui est également un appel à la paix. Le conflit en Syrie dure depuis dix ans. Au cours des deux dernières années, nous avons, comme de nombreux partenaires de la communauté internationale, espéré que l'instauration de la Commission constitutionnelle ouvrirait la porte à une solution politique. Jusqu'à présent, ces espoirs n'ont pas été réalisés. Toutefois, les mesures à prendre pour parvenir à une solution politique sont relativement connues.

Premièrement, un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire syrien, contrôlé par l'ONU, devrait être mis en place.

Deuxièmement, toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, devraient s'engager pleinement, de manière constructive et significative, au sein de la Commission constitutionnelle. Nous appelons à ce titre toutes les parties ayant une influence sur Damas à y recourir pour travailler à cette fin.

Troisièmement, des mesures concrètes devraient être prises pour mettre en œuvre les différentes dimensions de la résolution 2254 (2015), feuille de route politique que le Conseil a adoptée à l'unanimité en 2015. Seul un manque de volonté politique empêche Damas de prendre des mesures susceptibles d'instaurer la confiance, comme la libération de prisonniers politiques.

Quatrièmement, des élections libres et régulières supervisées par les Nations Unies devraient avoir lieu, conformément à la résolution 2254 (2015), dans un environnement sûr et neutre, auxquelles les personnes déplacées, les réfugiés et la diaspora doivent pouvoir participer. Toute élection qui n'aurait pas lieu dans le cadre de la résolution 2254 (2015) constituerait un important pas en arrière et fragiliserait toute perspective de paix.

Cinquièmement, ceux qui ont commis les violations les plus graves du droit international doivent être tenus responsables, sans délai. La Belgique soutient toutes les initiatives qui peuvent y contribuer, y compris dans le cadre du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, ainsi que d'un renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale.

Sixièmement, aucun retour de réfugiés ou de personnes déplacées ne devrait avoir lieu à moins que cela se fasse en toute sécurité, volontairement et de façon digne. Les critères internationaux sont clairs. C'est à Damas qu'il incombe de mettre en place ces conditions.

Enfin, je réitère une fois de plus la position de mon pays concernant la reconstruction. La Belgique, aux côtés de l'Union européenne, ne contribuera pas à la reconstruction tant que des mesures concrètes ne seront pas prises en vue d'une solution politique.

Pour toutes les raisons que je viens d'énumérer, il est primordial que ce format de briefing politique mensuel soit maintenu, aussi bien que le format du briefing humanitaire, mensuel à son tour. Il s'agit de deux crises parallèles – certes, interconnectées par la même intransigeance des acteurs politiques principaux, mais bien séparées. Pour autant qu'une solution politique au conflit en Syrie dans le cadre de la résolution 2254 (2015) ne soit pas réalisée, elles méritent d'être abordées de nouveau au Conseil chaque mois, conformément à ce que nous imposent les résolutions pertinentes. La tendance qui s'est avérée ces derniers mois de fusionner le format politique et le format humanitaire en une seule séance ne fait que rendre les deux crises individuelles moins visibles et la souffrance du peuple syrien plus triviale.

Nous souhaitons vivement que le Conseil s'unisse et assume pleinement sa responsabilité d'agir dans l'intérêt de la paix, et qu'il redouble d'efforts et travaille collectivement pour résoudre cette crise. C'est tout simplement ce que le peuple syrien mérite.

Annexe 4

Déclaration M. Geng Shuang, Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois et anglais]

Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial pour la Syrie Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock. Le fait que le Conseil de sécurité examine les difficultés aussi bien politiques qu'humanitaires en Syrie nous aidera à aborder la question syrienne de manière globale, tout en intégrant les facteurs liés à la politique, à la sécurité, à la lutte antiterroriste ou à l'aide humanitaire, entre autres.

La Chine se félicite de l'accord entre les parties syriennes sur le calendrier et l'ordre du jour des quatrième et cinquième sessions de la Commission constitutionnelle, et se réjouit que la quatrième session se soit déroulée sans heurt. Nous attendons avec intérêt la cinquième session, prévue en janvier 2021. Il s'agit là d'une évolution encourageante. La Chine apprécie les efforts incessants que déploie l'Envoyé spécial Pedersen. Nous espérons que les parties syriennes continueront d'entretenir des échanges avec l'Envoyé spécial et d'approfondir le dialogue politique en se fondant sur le consensus existant. La communauté internationale doit créer des conditions favorables dans ce sens. Les travaux de la Commission constitutionnelle doivent rester indépendants et libres de toute ingérence étrangère.

Depuis mars de cette année, la situation est globalement calme dans le nord-ouest de la Syrie. Nous espérons que les garants du processus d'Astana intensifieront leurs échanges avec l'ONU afin de préserver le cessez-le-feu sur le terrain. Toutes les parties en Syrie doivent s'employer à respecter l'appel du Secrétaire général et de son envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu mondial qui contribuera à stabiliser les conditions de sécurité en Syrie. Les principales causes de la menace qui pèse actuellement sur la sécurité en Syrie sont l'occupation étrangère et les activités terroristes. Le Gouvernement syrien est en droit de défendre la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays. La communauté internationale ne saurait rester les bras croisés pendant que les terroristes saisissent des occasions de faire des ravages. Elle doit renforcer sa coopération, adopter des normes uniformes et combattre ce fléau avec détermination, dans le respect du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Lowcock, le peuple syrien est confronté à des conditions très difficiles. Au cours des deux derniers mois, les prix du carburant et du pain ont doublé, la livre syrienne s'est dépréciée, les gens ont manqué de carburant pour faire face au froid et 49 % des ménages signalent une consommation alimentaire faible ou quasi nulle, ce qui nous préoccupe gravement. Depuis des années, la Syrie souffre du conflit et de sanctions illégales, auxquels s'ajoutent des crises économique et humanitaire. Des mesures efficaces doivent être prises pour améliorer les conditions de vie du peuple syrien. Nous nous félicitons que le Gouvernement syrien assume ses responsabilités en faisant activement progresser la réforme agricole, en promouvant la coopération commerciale et en relançant l'économie nationale.

Dans le même temps, nous appelons la communauté internationale à fournir une assistance à la Syrie pour aider le pays à reconstruire ses infrastructures, tout en préservant les moyens de subsistance de la population et en luttant contre la maladie à coronavirus (COVID-19). La Chine appuie l'ONU dans sa poursuite des opérations de secours humanitaire grâce aux mécanismes traversant les lignes de front et les frontières, tout en mobilisant la participation du Gouvernement syrien. Nous avons apporté à la Syrie une aide d'environ 130 millions de dollars par les voies bilatérales et multilatérales, et nous sommes prêts à continuer d'aider et de soutenir le peuple syrien.

Le mois dernier, la Chine et quatre autres membres du Conseil de sécurité ont co-organisé une réunion selon la formule Arria sur les mesures coercitives unilatérales. Le Secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien, M. Erksoussi, y a présenté un exposé. Selon lui, les mesures coercitives unilatérales, en particulier le blocus économique, ont gravement entravé la reprise du travail et de la production, l'approvisionnement en fournitures médicales et les opérations humanitaires en Syrie, ce qui s'est traduit par un nombre toujours plus élevé de personnes ayant besoin d'aide humanitaire, au sein desquelles ce sont les femmes, les enfants, les déplacés et d'autres groupes vulnérables qui souffrent le plus. Nous espérons que les représentants de certains pays regarderont la vidéo de la réunion pour découvrir les effets négatifs qu'ont les mesures coercitives unilatérales sur le peuple syrien et pour déterminer si la prétendue dérogation pour raison humanitaire est aussi efficace qu'ils s'en vantent. Nous espérons qu'ils auront de l'empathie pour les populations syriennes au lieu de fermer les yeux sur leur souffrance. La Chine appelle une nouvelle fois à la levée immédiate des mesures coercitives unilatérales contre la Syrie afin d'améliorer les conditions de vie du peuple syrien et de remédier à la crise humanitaire.

Annexe 5

Déclaration de la Mission permanente de la République dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : espagnol]

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés.

Nous nous félicitons des informations selon lesquelles le rapprochement entre les parties semble se consolider sur le front politique. Nous saluons également la tenue, il y a quelques semaines à peine, de la quatrième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, ainsi que des dispositions convenues pour une nouvelle session en janvier 2021. Nous formons le vœu sincère que cette session, au cours de laquelle les discussions sur la Constitution doivent être approfondies, se déroulera dans un esprit de cordialité, de solidarité et de responsabilité partagée entre les parties, qui tiennent l'avenir de millions de Syriens entre leurs mains.

En ce qui concerne la situation humanitaire dans le pays, je voudrais axer notre intervention sur les points suivants.

La situation incertaine concernant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie est très préoccupante. Cela étant, les rapports font état d'une augmentation manifeste du nombre de cas, ainsi que de la capacité limitée du pays à répondre aux besoins médicaux de sa population. Nous soulignons le prix élevé payé par des milliers de travailleurs de la santé à cause du virus. Les effets d'un conflit prolongé, dû à l'incapacité de ses dirigeants de le résoudre, ont placé le peuple syrien dans une situation déplorable. À cela s'ajoute la situation de vulnérabilité des femmes dans le pays, qui continuent d'être touchées de manière disproportionnée par les effets de la pandémie, y compris en étant soumises à une violence fondée sur le genre qui, de toute évidence, va s'aggravant.

Un autre aspect concerne la situation en matière de faim. Les indicateurs montrent une tendance inquiétante qui place des millions de Syriens à deux doigts de la malnutrition. Cinquante pour cent des ménages déclarent des niveaux très faibles de consommation alimentaire. L'aide alimentaire à un nombre record de près de 10 millions de personnes est aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Nous exhortons toutes les parties concernées à s'abstenir de toute action violente susceptible de compromettre l'aide humanitaire qui permettrait littéralement de sauver des vies. Ne permettons pas que la faim devienne elle aussi une pandémie en Syrie.

L'éducation est un autre secteur qui a subi les effets dévastateurs des différentes crises en Syrie. Le conflit avait déjà gravement entravé l'accès à l'éducation, la pandémie a encore exacerbé cette réalité, et maintenant, alors que le pays est plongé dans une profonde crise économique, de nombreux enfants ont été contraints d'abandonner l'école pour travailler et aider à nourrir leur famille. Aucun enfant ne devrait être mis dans une telle situation. C'est en soi une tragédie.

Au cours des 10 années de conflit, nous avons été témoins de violations flagrantes du droit international humanitaire rarement vues ailleurs, à un coût inimaginable pour la population civile. Les attaques contre les civils, les travailleurs humanitaires et les infrastructures civiles sont des violations dont les auteurs doivent répondre. Le droit international humanitaire n'a pas été créé pour être cité et proclamé dans des discours. Non. Il est censé être respecté afin de protéger la vie et la dignité des personnes qui ont été prises au piège d'intérêts divergents que les parties ont décidé de régler par la violence. Nous sommes tout à fait conscients des pertes causées par la violence et les conflits non résolus.

Qu'ont gagné les enfants, les femmes, les jeunes syriens de ce conflit ? Qu'en est-il des gens ordinaires, des boulangers, des enseignants, des infirmières ? Qu'en est-il des millions de réfugiés et de personnes déplacées ? Que devons-nous dire aux familles des près de 100 000 personnes qui seraient détenues arbitrairement en Syrie ? Qu'elles doivent renoncer ? Continuer à attendre dans l'obscurité jusqu'à ce qu'elles reçoivent des informations sur leurs proches ? Elles ont besoin de savoir. Elles ont besoin de réponses. Elles ont besoin de justice.

Nous réaffirmons que la résolution 2254 (2015) et sa pleine application peuvent enfin ouvrir la porte à un avenir prometteur pour la Syrie. Nous souhaitons aux personnes qui tiennent cette tâche sacrée entre leurs mains tout le succès possible. Nous espérons, du fond du cœur, que dans un avenir pas trop lointain, elles pourront contribuer à construire une paix qui nous a tant de fois échappé mais pour laquelle nous devons continuer à lutter.

Annexe 6

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés sur la situation politique et la situation humanitaire en Syrie.

Nous accueillons avec prudence la conclusion des discussions de la Commission constitutionnelle syrienne à Genève au début de ce mois. Ce processus reste un pilier important pour parvenir à un accord politique visant à mettre fin à la guerre en Syrie. Nous attendons avec intérêt la prochaine session de la Commission, qui se tiendra en janvier et qui se concentrera enfin sur la Constitution elle-même. Nous espérons qu'à l'avenir, ce processus ouvrira également la voie à des discussions sur d'autres mesures de confiance entre Damas et son opposition légitime.

Nous rappelons au Gouvernement syrien et à ses alliés que l'Union européenne n'appuiera pas la reconstruction de la Syrie ni ne lèvera les sanctions tant qu'un véritable processus politique n'aura pas été fermement mis en place. Je voudrais également souligner que la crise économique actuelle en Syrie est principalement le résultat d'une corruption généralisée, du règne des seigneurs de la guerre et d'un manque de bonne gouvernance.

Au moins 400 000 personnes ont perdu la vie pendant le conflit, tandis que des millions d'autres ont été dépouillées de leur maison et de leurs moyens de subsistance. Malheureusement, le Conseil de sécurité n'a pas pu prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cette tragédie. Au lieu de cela, nous continuons à être témoins de violations des droits de l'homme, d'attaques à l'arme chimique, de raids aériens, de tortures et de promesses non tenues de la part du régime syrien. Ici, à New York, la Russie veille à ce que rien de productif ne soit adopté par le Conseil pour mettre fin à ces atrocités.

Nous regrettons le double veto de la Russie et de la Chine contre le mécanisme transfrontière cet été (voir S/PV.8697), qui est allé directement à l'encontre des souhaits des autres membres du Conseil et des intérêts du peuple syrien. Treize membres étaient pour et deux contre – des mots que nous avons entendu plus d'une fois durant l'année écoulée.

Les promesses de remplacer les livraisons transfrontières par une aide qui franchirait les lignes de front n'ont pas été tenues. Ce type d'aide est dysfonctionnel, irrégulier et peu fiable. C'est un fait qui ne peut être négligé. Toutefois, comme Moscou ne croit pas aux larmes, les humanitaires ont été poussés à leurs limites, travaillant sans relâche. Huit cents camions transportant une aide vitale devraient entrer à Edleb depuis la Turquie ce mois-ci, alors que les préparatifs d'hiver sont menés dans tout le pays. Je remercie le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires des efforts inlassables qu'il déploie pour acheminer des secours à des millions de personnes sur le terrain.

Enfin, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux corédacteurs sur le dossier humanitaire syrien, l'Allemagne et la Belgique, pour avoir rappelé au Conseil les principes humanitaires qu'il doit respecter. Je leur demande de ne pas oublier que 11 d'entre nous les ont suivis dans les moments les plus critiques et que seuls deux ont détourné le regard. Je suis sûr qu'ils continueront à travailler sur la Syrie, même après avoir quitté le Conseil en tant que membres élus. Une fois de plus, je les remercie, ainsi que leurs équipes, de leur dévouement et de leur professionnalisme.

Annexe 7

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je remercie M. Lowcock et M. Pedersen pour leurs exposés.

La France prend note de la tenue de la quatrième session de la Commission constitutionnelle à Genève. Nous appelons à ce que la cinquième session soit organisée à la date du 25 janvier, comme annoncé par l'Envoyé spécial sur la base de l'ordre du jour arrêté par les parties prenantes. En effet, il est grand temps que les parties entament enfin des discussions de fond sur la réforme constitutionnelle.

Le régime syrien doit également pleinement respecter les règles de fonctionnement de la Commission constitutionnelle. La France restera vigilante à l'égard de toute tentative du régime visant à enliser le processus. Elle demande à l'Envoyé spécial de tenir le Conseil informé de tout blocage et d'en attribuer clairement les responsabilités.

Au-delà de la Commission constitutionnelle, il y a urgence à relancer un processus politique crédible sur la base de tous les éléments de la résolution 2254 (2015). L'Envoyé spécial dispose de tout notre soutien pour y travailler, en lien avec les principaux acteurs. Il faut en particulier obtenir des résultats concrets sur la situation des détenus et des personnes portées disparues.

Il est aussi indispensable de redonner voix à tous les Syriens, y compris ceux de la diaspora, en préparant la tenue d'élections conformes aux dispositions de la résolution 2254 (2015) et sous la supervision de l'ONU. La France ne reconnaîtra pas les résultats d'élections qui se dérouleront en dehors du processus politique de Genève.

Troisièmement, la France est préoccupée par la hausse des hostilités sur le terrain. Nous devons travailler ensemble à la mise en œuvre d'une cessation des hostilités durable et vérifiable à l'échelle nationale, conformément aux appels du Secrétaire général et de son envoyé spécial ainsi qu'aux résolutions du Conseil. Nous mettons en garde contre toute nouvelle offensive, dans le nord-ouest ou dans le nord-est.

La détérioration continue de la situation humanitaire doit interpeller le Conseil. Treize millions de personnes ont désormais besoin d'aide humanitaire en Syrie : c'est presque 2 millions de plus qu'il y a un an. Nous déplorons la réduction méthodique des points de passage transfrontaliers pour l'acheminement de l'aide, qui est d'autant plus préoccupante dans la crise sanitaire actuelle. Les entraves à l'accès humanitaire, notamment par le régime syrien, sont inacceptables, en particulier dans le contexte de la pandémie. Je pense aux obstacles à l'accès humanitaire dans la province de Damas, au sud de la Syrie ainsi qu'au nord-est, où le régime a refusé pendant deux mois d'autoriser l'acheminement d'aide alimentaire à plus de 200 000 personnes à Raqqa.

La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, doit rester la première priorité. Je rappelle bien sûr que le respect du droit international humanitaire est une obligation qui s'impose à tous. Après 10 ans de conflit, toute tentative du régime et de ses alliés visant à faire croire à une normalisation de la situation en Syrie ne trompe personne. Les chiffres du Haut-Commissariat pour les réfugiés parlent d'eux-mêmes : sur les 5,5 millions de réfugiés syriens dans la région, seuls 260 000 ont fait le choix de revenir dans leur pays depuis 2016. Ils ne rentreront pas tant que le régime continuera de menacer leurs vies et de les priver de leurs propriétés.

La France travaille donc avec tous les acteurs internationaux, au premier rang desquels l'ONU, pour que le droit au retour volontaire, sûr et digne des réfugiés et des déplacés soit respecté. Mais elle ne participera pas à des entreprises de désinformation. De même, la France, avec ses partenaires de l'Union européenne, ne déviera pas de sa position sur la normalisation, les sanctions et la reconstruction en l'absence d'un règlement politique crédible. Ceux parmi nous qui estiment que l'heure de la reconstruction est venue peuvent d'ores et déjà commencer à financer la reconstruction.

Les violations graves du droit international humanitaire et des droits de l'homme ne resteront pas impunies. C'est le sens de notre soutien à la lutte contre l'impunité, en particulier au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Nous sommes déterminés à assurer à ce mécanisme le budget nécessaire à son fonctionnement.

Sans solution politique au conflit, il n'y aura pas de stabilisation durable de la Syrie. Il est grand temps que l'ensemble des membres du Conseil entendent ce message et s'engagent réellement dans des discussions pour une sortie de crise.

Annexe 8

Déclaration de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais la présente déclaration au nom de la Belgique et de l'Allemagne, les corédacteurs sur la situation humanitaire en Syrie. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Envoyé spécial Pedersen, des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous les travailleurs humanitaires et médicaux en Syrie. Ils sont en première ligne de toutes les catastrophes humanitaires ; ils sont sur le front de la lutte contre la pandémie ; et ils méritent tout notre respect, toute notre aide et toute notre protection.

Nous espérons tous que cette année se terminera sans une nouvelle réunion sur les problèmes humanitaires en Syrie. Nous espérons tous que les conditions sur le terrain ne forceront pas le Conseil de sécurité à tenir dans un avenir proche des réunions d'urgence au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Questions diverses » pour débattre de la situation humanitaire en Syrie.

La Belgique et l'Allemagne travaillent sur le dossier syrien depuis le début de leur mandat au Conseil en janvier 2019. Les fonctions de rédaction ont été partagées avec nos amis koweïtiens durant la première année. Qu'a réalisé le Conseil pour le peuple syrien au cours des 24 derniers mois ? Comment a évolué la situation humanitaire au cours des deux dernières années ?

Je vais citer le dernier rapport du Secrétaire général :

> « Je demeure extrêmement préoccupé par l'absence totale de répit pour les civils dans le pays… alors qu'aucun signe ne laisse présager une amélioration de la situation. Bien au contraire : les besoins humanitaires s'aggravent… Pour 2021, on prévoit une augmentation considérable du nombre d'enfants dénutris… [L]e nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en République arabe syrienne devrait augmenter de 1,9 million, pour atteindre le chiffre faramineux de 13 millions en 2021 » (*S/2020/1195, p. 16*).

Cela représente les trois quarts de la population syrienne. Ces statistiques nous montrent qu'en dépit de ce que prétendent le Gouvernement syrien et ses alliés, la crise est loin de s'améliorer. La situation est loin d'être normale, et 2021 posera de nouveaux problèmes considérables.

En tant que corédacteurs, nous avons fait pression pour un cessez-le-feu humanitaire en septembre 2019. Nous avons présenté des raisons humanitaires incontestables en faveur du maintien de l'accès transfrontalier des acteurs humanitaires vers le nord-est de la Syrie il y a exactement un an, et des raisons tout aussi valables en faveur du maintien de deux points de passage de la frontière dans le nord-ouest de la Syrie en juillet. Nous avons suivi l'impératif humanitaire, nous avons écouté les conseils de l'ONU et de ses organismes humanitaires, et nous nous sommes efforcés de créer sur le terrain des circonstances nous permettant d'aider les acteurs humanitaires à fournir une aide aux personnes dans le besoin.

Mais d'autres ont visiblement préféré adhérer à leurs discours politiques et à leur pouvoir de veto. Nous l'avons largement constaté au cours des deux dernières années. En bref, deux membres permanents du Conseil ont systématiquement ignoré les principes humanitaires et limité l'accès humanitaire transfrontières jusqu'à un dernier point de passage obligé. Ils ont préféré soutenir les autorités syriennes plutôt que de privilégier l'impératif humanitaire.

Les corédacteurs ne souhaitent pas utiliser cette dernière occasion de prendre la parole au Conseil pour réitérer les mêmes appels qu'ils ont lancés dans leurs déclarations conjointes. Nous préférons plutôt faire entendre des voix du terrain – des voix que les membres doivent écouter attentivement et dont ils devront se souvenir lorsque le Conseil prendra de nouvelles décisions sur la situation humanitaire en Syrie.

Rose, une jeune fille de 13 ans qui vit dans le nord-ouest de la Syrie, a dit à Save the Children :

> « J'allais à l'école dans le sud de ma ville, mais elle a été détruite à cause du conflit. Je suis allée dans une autre école qui était dans une cave, mais elle a également été attaquée et endommagée et ce n'est plus un lieu où nous pouvons apprendre. J'ai été encore une fois déplacée, et maintenant je suis dans une nouvelle école. Je n'ai jamais dit à personne que j'avais peur, mais notre professeur nous a dit que nous avions le droit d'avoir peur. Maintenant je peux vous dire que j'ai peur que mon école soit une fois de plus touchée. »

Layla Hasso, du Réseau Hurras, le Réseau syrien de protection de l'enfance, a déclaré :

> « Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'espérer un avenir meilleur pour les centaines de milliers, voire les millions, d'enfants qui ne sont pas scolarisés. Il faut que les attaques répétées contre l'éducation cessent, pour permettre à nos enfants d'apprendre en toute sécurité et de rester en vie. Pour cela, nous devons maintenir l'accès humanitaire. Nous devons veiller à ce que les organisations humanitaires restent dans le pays, sinon nous craignons d'être oubliés et abandonnés à nous-mêmes avec nos enfants, et de subir seuls les conséquences de la violence ».

L'Union des organisations syriennes de secours et soins médicaux a déclaré :

> « Dans les zones de conflit du nord-ouest de la Syrie, où les populations locales et déplacées ont été exposées à des bombardements intenses, en particulier dans la partie ouest de la province d'Alep et dans toutes les régions de la province d'Edleb, outre le nombre élevé de déplacés, les ressources disponibles sont limitées par rapport à la forte densité de population et à l'incapacité de répondre aux besoins fondamentaux de la population en raison de la destruction quasi totale des infrastructures de base telles que les écoles, les hôpitaux et autres services sociaux. Il demeure essentiel et vital de garantir un accès sans entrave à ces populations ».

Ce sont là les voix des personnes dans le besoin. En deux ans, nous avons fait tout notre possible pour faire entendre ces voix au Conseil. Certaines personnes que nous avons contactées pour préparer la présente déclaration, qui, en fait, se trouvaient toutes dans des zones qui sont sous le contrôle du régime, nous ont demandé de ne pas être citées au Conseil par crainte de répercussions sur l'action qu'elles mènent au quotidien. Telle est la triste réalité de la Syrie en 2020. Il ne fait aucun doute que la situation humanitaire est extrêmement préoccupante dans l'ensemble du pays.

Enfin, seul un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015), peut remettre la Syrie sur la voie de la paix. L'Allemagne et la Belgique resteront engagées en faveur de ce dossier à New York, à Genève et dans d'autres enceintes. Nous resterons engagés en faveur du peuple syrien, nous concrétiserons nos annonces de contributions humanitaires et nous suivrons de près les décisions qui seront prises par le Conseil en 2021. Les yeux du monde, en particulier des Syriens qui souffrent dans leur pays et au-delà, sont tournés vers le Conseil. Il doit être à la hauteur de ses responsabilités.

Annexe 9

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au terme des deux années que nous avons passées au Conseil de sécurité, nous devons être honnêtes : le Conseil de sécurité a déçu le peuple syrien. Certes, le pays connaît un calme relatif, mais les souffrances du peuple syrien continuent, et des millions de personnes ont fui le pays, dont la plupart vivent dans des conditions précaires. Nous avons entendu dire aujourd'hui qu'il y a actuellement 11 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, et rien ne laisse entrevoir la fin de leurs souffrances.

Lorsque nous parlons de ce conflit, nous devons nous rappeler comment et pourquoi il a commencé – lorsque des Syriens ordinaires sont descendus dans la rue dans le cadre de manifestations pacifiques en faveur du changement et de réformes. Je voudrais souligner qu'il s'agissait de citoyens ordinaires, et non de terroristes. Mais le régime syrien a réagi en intensifiant l'oppression, la violence, la torture et les meurtres et en menant une guerre brutale contre son peuple.

Je pense que nous devons être très clairs sur le fait que même certains de ceux qui sont ici aujourd'hui ont une responsabilité directe dans les souffrances du peuple et les bombardements menés par Al-Assad contre son peuple, notamment à l'aide d' armes chimiques. Personne n'a contesté ce fait. Le régime d'Assad continue à ce jour de tuer sa population, d'enlever et de torturer des personnes et d'utiliser la violence sexuelle contre les membres de la population.

Il y a deux mois, j'ai cité ici, au Conseil de sécurité, un témoin interrogé lors du procès tenu à Coblence d'un fonctionnaire du Gouvernement d'Assad qui avait torturé des Syriens (voir S/PV.8764). Les membres du Conseil se souviendront peut-être que le témoin avait dû transporter des cadavres – des centaines de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants tués ou torturés – vers des fosses communes à Damas. L'image d'une mère tenant son nouveau-né dans les bras, qu'il a dû enterrer dans une fosse commune, hantait le témoin. Je pense que cette image doit tous nous hanter.

Je l'ai déclaré à maintes reprises ici au Conseil de sécurité : sans application du principe de responsabilité, dans un climat d'impunité, il ne peut y avoir de réconciliation. Il ne peut y avoir de reconstruction, morale ou physique, du pays. C'est pourquoi il est extrêmement urgent que le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables poursuive ses travaux et que davantage de personnes, davantage de fonctionnaires et davantage de responsables de crimes horribles soient effectivement jugés.

La Russie n'a pas seulement appuyé Al-Assad, mais a également contribué personnellement aux souffrances des personnes et aux meurtres. Mes collègues membres du Conseil se souviendront peut-être que l'année dernière, au Conseil de sécurité, j'ai cité un article du *New York Times*, qui a obtenu le prix Pulitzer, qui décrivait en détail comment des pilotes russes avaient bombardé des hôpitaux à Edleb (voir S/PV.8645).

En ce qui concerne les sanctions, je ne veux plus en entendre parler. Nous en avons discuté à maintes reprises. Au cours de la réunion organisée selon la formule Arria à laquelle il vient d'être fait allusion, il a été démontré très clairement que toutes les sanctions de l'Union européenne n'entravent pas l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous avons demandé des exemples. Pas un seul exemple de sanctions de l'Union européenne empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays

n'a été donné. En fait, je peux dire très clairement au Conseil ce qui empêche l'aide humanitaire d'entrer dans le pays. Je pense qu'il est extrêmement cynique de déplorer que les articles humanitaires ne peuvent pas entrer dans le pays alors que, dans le même temps, nous avons été témoins ici, en juillet, de la façon dont la Russie et la Chine ont bloqué l'acheminement de l'aide humanitaire dans le pays et la fourniture d'articles humanitaires à des centaines de milliers d'enfants et d'autres personnes. Au lieu de protester sans cesse contre les sanctions, la Russie et la Chine doivent revenir sur leur décision et autoriser l'ouverture de davantage de points de passage afin que la population puisse avoir réellement accès à la nourriture et aux médicaments dont elle a besoin.

Nous avons à nouveau entendu à quel point la situation est difficile pour la population. Le régime d'Assad proteste également contre les sanctions, et nous entendrons probablement de nouveau ces protestations après mon intervention. Toutefois, nous devons être conscients de ce que le régime d'Assad fait parallèlement. À la mi-novembre, il y a quelques semaines à peine, l'Agence arabe syrienne d'informations basée à Damas a informé le monde de l'ouverture du Musée Bassel Al-Assad, un somptueux sanctuaire pour le frère aîné de Bashar Al-Assad dans la ville de Lattaquié – 350 mètres carrés de marbre et de bois précieux et un jardin magnifique de 8 000 mètres carrés. Lors de la cérémonie d'ouverture, le secrétaire du Parti Baas au niveau local a expliqué que « ce musée est un message d'amour pour le monde, pour montrer que la Syrie est un pays d'amour et de paix ». Le cynisme a-t-il des limites ? Alors que le monde nourrit la population syrienne, le régime nourrit ses propres ambitions et mensonges.

Le Conseil ne doit pas permettre au régime de faire porter à autrui la responsabilité des souffrances du peuple syrien, qui persistent inutilement parce que le régime fait obstacle aux solutions politiques à ce conflit qui dure depuis 10 ans. Nous devons au peuple syrien de maintenir ce point à l'ordre du jour, notamment le volet chimique – et nous avons encore entendu la semaine dernière comment la Russie porte atteinte à la Convention sur les armes chimiques – , le volet politique et le volet humanitaire.

Je souhaite bonne chance à l'Envoyé spécial Geir Pedersen. Je l'encourage à ne pas céder, à parler haut et fort et à appeler un chat un chat. Sa promotion de la participation de la société civile et des femmes au processus est une très bonne chose. Je lui demande d'inclure également la question de l'impunité dans ses travaux.

L'Allemagne s'apprête à quitter le Conseil de sécurité. Je tiens à remercier chaleureusement la Belgique de sa coopération sur le dossier humanitaire, ainsi que le Koweït, avec qui nous partagions le dossier la première année.

L'Allemagne entend rester mobilisée. Nous demeurons un contributeur majeur à l'aide humanitaire, et nous restons engagés politiquement. Nous le devons au peuple syrien. Ce sont de merveilleux êtres humains, dont beaucoup ont trouvé en l'Allemagne un foyer.

Annexe 10

Déclaration de M. Dian Triansyah Djani, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés.

Ma délégation continue de s'alarmer du nombre croissant de cas de maladies à coronavirus (COVID-19) en Syrie, qui viennent s'ajouter à la crise économique actuelle et à l'aggravation des besoins humanitaires. D'après les informations disponibles, ce sont 13 millions de personnes qui devraient avoir besoin d'une aide humanitaire en Syrie en 2021, sachant que plus de 9 millions de personnes souffrent actuellement d'insécurité alimentaire et qu'environ 2,2 millions d'autres risquent de les rejoindre. Il ne fait aucun doute qu'il est absolument crucial de redoubler d'efforts pour répondre aux besoins urgents de ces personnes et qu'il est tout aussi impératif de garantir un accès rapide et sans entrave à une aide vitale.

Je tiens à souligner les points ci-après concernant les questions humanitaires et politiques. Premièrement, les besoins humanitaires en Syrie doivent faire l'objet d'une attention prioritaire. Nous l'avions dit lors de la première séance sur cette question en janvier 2019 (voir S/PV.8454), et nous tenons aujourd'hui à souligner de nouveau à quel point il est urgent que toutes les parties s'attachent en priorité à régler les problèmes humanitaires dans le pays.

Toutes les parties au conflit doivent laisser les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution acheminer l'aide humanitaire dans toute la Syrie, directement et sans entrave, sur la base des évaluations des besoins effectuées par l'ONU, cette aide étant dénuée de tous préjugés ou motivations politiques.

Nous notons que les livraisons transfrontières se poursuivent vers le nord-ouest, via Bab el-Haoua, et nous remercions les organismes des Nations Unies d'avoir adapté leur action pour surmonter les difficultés opérationnelles dues à la réduction du nombre de points de passage . Dans ce contexte, ma délégation invite instamment toutes les parties concernées à convenir de modalités opérationnelles pour les livraisons à travers les lignes de front vers le nord-ouest.

Nous exhortons également toutes les parties au conflit à trouver une solution durable concernant la station d'eau d'Alouk et à veiller à ce que un demi-million de personnes à Hassaké, y compris les milliers de déplacés dans les camps de Hol et d'Arisha, aient accès à l'eau potable.

En ce qui concerne Roukban, nous tenons à souligner qu'il importe que toutes les parties concernées permettent et facilitent un accès humanitaire immédiat aux personnes qui se trouvent toujours dans le camp, où le dernier convoi humanitaire des Nations Unies date de septembre 2019.

Mon deuxième point concerne un cessez-le-feu national complet dans toute la Syrie. C'est véritablement impératif, et plus nécessaire que jamais. Nous nous faisons l'écho de l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial et demandons instamment à toutes les parties de respecter pleinement les accords de cessez-le-feu.

Nous notons avec satisfaction que le cessez-le-feu dans la zone de désescalade d'Edleb est toujours respecté ; mais nous sommes préoccupés par une augmentation progressive du nombre de violations, qui concerne également d'autres régions du pays. Les hostilités doivent cesser de façon permanente. Nous exhortons toutes les parties compétentes à protéger les civils et à respecter pleinement le droit international et le droit international humanitaire. Là encore, il est crucial d'éviter que cette situation sans précédent ne s'aggrave.

Troisièmement, je voudrais aborder le processus politique dirigé et pris en main par les Syriens et facilité par l'ONU conformément à la résolution 2254 (2015). Nous sommes ravis que la quatrième session de la Commission constitutionnelle se soit tenue à Genève il y a quelques semaines et que la prochaine session soit prévue pour le 25 janvier 2021. Comme ma délégation l'avait déclaré lors de la première séance avec l'Envoyé spécial Pedersen en février 2019 (voir S/PV.8475), la création d'une commission constitutionnelle n'est pas une tâche facile, mais elle est tout à fait réalisable.

Il me faut souligner la même chose aujourd'hui en ce qui concerne l'avancement des travaux de la Commission : il s'agit d'un processus difficile et qui se révélera peut-être lent ; mais, si les parties s'y engagent de manière solide et sincère, il peut être mené à bien.

Comme M. Pedersen vient de le mentionner, nous devons faire preuve de créativité et trouver des moyens nouveaux et novateurs de faire avancer le processus.

J'ai constaté différentes approches et positions lors de la dernière réunion. Toutefois, il faut s'y attendre – comme l'a également dit l'Envoyé spécial Pedersen. Nous savons tous que ce processus ne sera pas facile.

Il faut aussi améliorer les méthodes de travail, comme l'a également dit M. Pedersen. Un point important que j'ai relevé dans son exposé concerne le fait que les trois délégations ont souligné l'incidence du conflit sur la vie des femmes syriennes et l'importance de leur rôle dans le processus politique. Nous devons continuer de travailler là-dessus et de veiller à trouver davantage d'intérêts communs, et faire prévaloir une plus forte volonté, afin qu'elles puissent forger la paix dans le pays.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus réitérer notre plein appui à l'Envoyé spécial Pedersen, ainsi qu'à sa brillante équipe, tandis qu'ils s'acquittent de leurs importants mandats. Nous sommes convaincus que, grâce à sa mobilisation auprès de toutes les parties prenantes clefs, il sera possible d'avancer sur la voie d'une solution pacifique à ce conflit.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Lowcock et tous les travailleurs humanitaires des efforts inlassables qu'ils déploient pour répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien.

La présente visioconférence est peut-être la dernière réunion programmée sur le dossier syrien pour ma délégation, mais notre détermination à appuyer une paix durable en Syrie sera inchangée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Conseil.

À titre de dernière observation aujourd'hui, je dirai que nous espérons sincèrement que le Conseil sera plus uni sur ce dossier l'an prochain. Ce sont les vies du peuple syrien, pour qui nous avons une grande affection, qui sont en jeu.

Annexe 11

Déclaration de M. Niandou Aougi, Représentant permanent adjoint du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je remercie Geir Pedersen et Mark Lowcock de leurs exposés.

Le Niger se félicite des derniers développements relatifs aux travaux de la quatrième session de la Commission constitutionnelle, où les représentants du Gouvernement et ceux de la Commission syrienne de négociation se sont retrouvés à l'effet de convenir de l'ordre du jour des travaux de la Commission.

Bien que les positions n'aient quasiment pas évolué, l'atmosphère qui a caractérisé la dernière rencontre laisse augurer que les lignes pourraient très prochainement bouger, et nous nous félicitons de l'annonce de la tenue de la cinquième session, comme convenu avec les Coprésidents, du 25 au 29 janvier 2021, qui sera axée sur les textes fondamentaux.

Ma délégation appelle à cet égard les parties prenantes à s'engager activement et de bonne foi dans ces négociations, attendues depuis longtemps et qui suscitent beaucoup d'espoir, et à faire preuve d'ouverture pour faire avancer le processus politique, conformément à la résolution 2254 (2015).

Au nom de l'ouverture à laquelle nous appelons les belligérants s'inscrit l'urgence d'une avancée en ce qui concerne les prisonniers politiques et les personnes disparues. Il est en effet grand temps de libérer les personnes détenues arbitrairement, et de partager des informations avec leurs familles.

Nous réitérons également notre soutien à l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu national immédiat en Syrie, afin de permettre une meilleure lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), dont la virulence de la propagation dans le pays est devenue alarmante.

Avec l'installation progressive de l'hiver et les conditions de vie difficiles dans les camps surpeuplés de réfugiés et déplacés internes où la distanciation sociale reste impossible, une augmentation exponentielle de la propagation de la COVID-19 est à craindre.

Au regard de la situation humanitaire que vient de nous décrire M. Lowcock, la Syrie doit pouvoir accéder aux produits de première nécessité et aux fournitures médicales essentielles, dont le manque aggrave la situation déjà extrême, infligeant des conséquences plus dommageables aux populations syriennes innocentes qu'aux autorités en place. C'est pourquoi nous appelons une fois de plus à la levée des sanctions imposées à la Syrie afin de lui permettre de faire face à la situation humanitaire.

En conclusion, le Niger reconnaît une fois de plus le droit du Gouvernement syrien de lutter contre le danger que représentent les groupes terroristes, surtout devant les faits qui montrent des velléités de ces groupes criminels de profiter de la crise sanitaire actuelle pour se regrouper et reprendre les attaques. Cela est d'autant plus évident qu'on assiste à une multiplication des attaques dans le nord-ouest et le sud-est de la Syrie.

Annexe 12

Déclaration de M. Dmitry Polyanskiy, Chargé d'affaires de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Nous remercions Geir Pedersen et Mark Lowcock du dernier exposé de cette année sur la situation en Syrie.

Dans deux jours, le 18 décembre, nous célébrerons le cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 2254 (2015). Quels résultats avons-nous obtenus pour marquer cette date ? Qu'est-ce qui a été fait pour favoriser un règlement politique en Syrie ?

Rappelons qu'en 2015, les pays occidentaux caressaient encore l'espoir d'un renversement par procuration des autorités syriennes légitimes, par l'intermédiaire de criminels et de terroristes. Ces derniers ont reçu de l'argent, des armes, une formation, un soutien militaire direct d'acteurs extérieurs. Ils ont été formés à la propagande médiatique, à la réalisation de vidéos mises en scène et à l'autopromotion. Dans le même temps, des sanctions ont été imposées à Damas afin d'affaiblir la capacité de l'armée syrienne à repousser la menace terroriste, alors que le spectre d'une catastrophe planait sur l'ensemble de la région. On a littéralement cherché à dépecer le pays.

À la demande du Gouvernement syrien, la Russie s'est jointe aux efforts de lutte contre le terrorisme, ce qui a permis de briser l'épine dorsale du terrorisme international sur le territoire syrien. Aujourd'hui, les terroristes n'ont qu'un dernier bastion, à Edleb, et restent actifs dans le nord-est. Nos collègues occidentaux s'emploient activement à leur donner une nouvelle image, en essayant souvent de les présenter comme un véritable substitut politique aux autorités de l'État syrien.

Le cessez-le-feu tient pour l'essentiel dans l'ensemble du pays. Grâce au Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, il a été possible d'éteindre les foyers d'affrontements entre Syriens. Ainsi, avec notre appui, l'État syrien a été sauvé et ses organes ont continué de fournir des services à la population, alors même que le conflit se poursuivait.

La contribution décisive de la Russie, de la Turquie et de l'Iran en tant que garants du processus d'Astana a permis à la Commission constitutionnelle de voir le jour sur la base de la décision du Congrès pour le dialogue national syrien tenu à Sotchi en 2018. C'est le seul format de dialogue dans lequel les Syriens eux-mêmes discutent de l'avenir de leur pays. Nous nous félicitons de la tenue de la quatrième série de réunions de son comité de rédaction. Comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, les Syriens ont adopté une approche constructive et se sont mis d'accord sur un calendrier et un ordre du jour pour la cinquième session. Ce dialogue politique aurait pu commencer un an plus tôt s'il n'y avait pas une ingérence directe de certains pays occidentaux qui, une fois de plus, ont clairement montré qu'ils ne voulaient pas d'un règlement pacifique en Syrie. Les membres du Conseil de sécurité connaissent bien tous les détails de cette triste saga.

Que voyons-nous aujourd'hui de la part des pays occidentaux ? Ils violent toujours la toute première disposition de la résolution 2254 (2015), à savoir le respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. Après l'échec des tentatives de renversement par la force d'un autre Gouvernement indésirable au Moyen-Orient, nos collègues sont passés à la tactique de l'asphyxie financière et économique. De plus, depuis l'adoption de la résolution 2254 (2015), les sanctions ont été étendues. On peut difficilement considérer cela comme une aide au processus politique.

L’occupation par les États-Unis d’Amérique d’une partie du territoire syrien et leur tentative de mener une nouvelle expérience séparatiste sur une base ethno-confessionnelle au Moyen-Orient constituent une autre violation de la résolution 2254 (2015).

Les États-Unis sont également directement responsables non seulement de la dégradation de l’environnement résultant du pillage des ressources pétrolières nationales syriennes, mais d’autres problèmes également. Cela eu pour conséquence directe une augmentation des maladies, dont le cancer, au sein de la population vivant dans les zones de production du pétrole.

Nous assistons également à une reprise de l’activité des terroristes issus des cellules dormantes de l’État islamique d’Iraq et du Levant. Les réfugiés syriens souffrent depuis des années des conditions les plus inhumaines dans les camps de Hol et de Roukban, qui se trouvent respectivement dans le nord-est et le sud de la Syrie. Toutefois, à cause de la position des États-Unis, ces problèmes restent sans solution. En ce qui concerne les rédacteurs sur les questions humanitaires au Conseil de sécurité, par solidarité euro-atlantique, ils semblent fermer les yeux sur ces souffrances humaines.

La Russie a fait et continue de faire tout ce qu’elle peut pour promouvoir un règlement pacifique en Syrie. Cependant, à chaque étape, elle se heurte à l’opposition de l’Occident. Même le dossier des armes chimiques, sur lequel un succès sans précédent a été obtenu avec l’élimination des stocks de produits chimiques en Syrie, a été transformé entre les mains de nos collègues en un outil de pression sur les autorités légitimes. J’en veux pour preuve la récente réunion du Conseil de sécurité (voir S/PV.8764) au cours de laquelle l’ancien Directeur général de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques n’a pas eu la possibilité de répondre à des questions spécifiques.

Nous essayons de réduire la politisation des questions humanitaires en Syrie. Surmontant l’opposition des pays occidentaux, nous nous efforçons d’améliorer la coopération entre l’ONU et Damas afin que tous les Syriens reçoivent une aide humanitaire, encore une fois conformément à la résolution 2254 (2015).

La vie dans les zones libérées revient à la normale, ce qui donne aux réfugiés syriens une motivation de plus de rentrer chez eux. Selon le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne, plus de 860 000 personnes sont retournées en Syrie depuis septembre 2015. On sait également que 1,2 million de Syriens de plus ont exprimé le souhait de rentrer chez eux.

En novembre, avec l’aide de la Russie, Damas a accueilli une conférence internationale sur le retour des réfugiés. Malgré la campagne de sabotage et d’intimidation de nos collègues occidentaux, plus de 20 pays et organisations internationales ont participé à la conférence, qui a réaffirmé l’importance pour la communauté internationale de concentrer ses efforts dans ce domaine.

Dans ce contexte, la question de la fourniture d’une aide internationale pour reconstruire les infrastructures détruites de la Syrie n’en revêt que plus d’acuité. Nous avons entendu à maintes reprises la position intransigeante de nos collègues occidentaux au Conseil de sécurité sur les conditions d’octroi de cette assistance. Concrètement, il s’agit d’exiger des autorités syriennes qu’elles remodèlent la structure de l’État du pays pour l’adapter au moule de ses donateurs. En d’autres termes, au lieu d’alléger les souffrances des plus vulnérables parmi la population, à savoir les femmes et les enfants, ils imposent à la Syrie un marchandage politique. Parallèlement, la pression exercée par les sanctions continue également de s’intensifier.

J'aimerais m'attarder un peu plus sur ce point. Le 10 décembre, la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, M[me] Douhan, a publié une note d'orientation sur les sanctions en cette période de pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Ce document est le résultat d'un exercice de réflexion de deux jours que la Rapporteuse spéciale Douhan a organisé en octobre avec 24 grandes organisations humanitaires. Je me permettrai de citer certaines préoccupations des travailleurs humanitaires concernant les sanctions :

> « Les sanctions unilatérales sont un obstacle majeur à l'acheminement de l'aide, notamment des médicaments, du matériel médical, des équipement de protection individuelle, des vivres et d'autres articles essentiels. Les sanctions unilatérales ont plusieurs niveaux et sont compliquées, elles ne sont pas transparentes et elles ne sont pas coordonnées. Les dérogations pour des raisons humanitaires sont inefficaces et inadéquates ».

Mes collègues occidentaux se rendent-ils compte que leurs sanctions sont complètement immorales et sont incompatibles avec leurs belles déclarations sur la nécessité de protéger les droits de l'homme dans le monde ? Et qu'en est-il de leurs tentatives d'imputer tous les problèmes syriens au régime d'Assad ? Elles ne sont guère convaincantes.

Nous tenons à souligner que les militaires russes, qui sont présents en Syrie à la demande du Gouvernement légitime, fournissent une aide alimentaire et contribuent à la reconstruction d'infrastructures civiles presque quotidiennement. Ces travaux se poursuivront.

Pour terminer, je tiens à soulever une fois de plus la question d'un convoi humanitaire qui doit passer à travers les lignes de front à destination d'Edleb. Nous estimons qu'il est totalement inacceptable que cette question ne soit toujours pas réglée. Nous sommes surpris par l'attitude passive de l'ONU, sans parler des arguments éculés concernant le coronavirus (COVID-19) et des négociations qui durent depuis huit mois pour définir les modalités de passage de ce convoi. Le silence des partisans du mécanisme transfrontières et l'absence de condamnation des forces qui bloquent le convoi sont également déconcertants. Les rapports sur la situation humanitaire en Syrie montrent clairement que Damas honore ses obligations d'acheminer l'aide humanitaire à travers les lignes de contact sans discrimination vers toutes les régions du pays. Après tout, n'est-il pas vrai que l'aide dont parle le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est en fin de compte fournie aux Syriens ? Cela ne plaît peut-être pas à certains, qui continuent d'imposer des conditions politiques, mais les faits parlent d'eux-mêmes : la situation en Syrie a évolué et le pays ne retombera jamais dans son passé conflictuel.

Je voudrais que mes collègues occidentaux comprennent bien que l'absence de progrès dans la mise en place d'une aide humanitaire qui n'est pas ponctuelle, mais durable, à travers les lignes de front en direction d'Edleb cause des dommages irréparables au mécanisme transfrontières, dont le mandat a été prorogé jusqu'en 2021, et démontre de nouveau que ce mécanisme est défectueux et a été mis en place pour des raisons politiques.

Pour répondre au représentant de l'Allemagne, avant cette réunion nous avons brièvement parlé de la manière dont l'Ambassadeur Heusgen allait se comporter durant cette réunion et nous avons même pris des paris. Certains de mes collègues pensaient que l'Ambassadeur Heusgen lirait une déclaration au nom des corédacteurs sur les questions humanitaires et s'arrêterait là. J'avais une autre opinion et j'ai gagné ; je remercie M. Heusgen de ne pas m'avoir laissé tomber cette fois-ci également.

D’ailleurs, je suis généralement d’accord avec une grande partie de ce qu’il a dit. Il a dit que le Conseil de sécurité avait manqué à son devoir envers la Syrie et que les souffrances humaines persistent en Syrie. Nous ne le contestons pas. Le Conseil a en effet manqué à son devoir envers la Syrie, à cause de lui et des pays occidentaux, de leur position hypocrite et de leurs tentatives de faire passer le noir pour le blanc. Tout ceci continue en ce qui concerne la Syrie, et c’est pourquoi la population continue de souffrir. Nous sommes entièrement d’accord avec ses conclusions et son diagnostic, mais nous ne sommes pas d’accord sur les raisons pour lesquelles il en est ainsi. C’est tout.

Il ne cesse de mentionner le « procès de Coblence », qui est pratiquement devenu sa carte de visite. Je comprends que les personnes qui sont entre les mains de son pays, dont celui-ci peut obtenir des informations, ont probablement beaucoup de choses très intéressantes à dire parce qu’elles veulent sauver leur peau. Donc, toutes ces horreurs et tous ces témoignages sont certes frappants, mais il faut vérifier la source de ces informations. C’est du moins ce que nous faisons normalement.

Ce serait une bonne occasion de montrer qu’en Allemagne, comme il le disait, personne ne reste impuni. Il existe un magazine – même si je pense qu’il ne lit rien d’autre que le *New York Times* – appelé *Der Spiegel*. Nous le lisons de temps en temps. Récemment, ce magazine a publié des informations très alarmantes selon lesquelles un des dirigeants des tristement célèbres « Casques blancs », Khaled Saleh, avait été transféré en Allemagne. Cet homme est un terroriste notoire ; sa réputation ne laisse aucune place au doute. Il existe des éléments de preuve attestant de son implication dans des activités extrémistes, y compris des meurtres d’étrangers. C’est pourquoi, comme nous le savons, le Ministère allemand de l’intérieur, s’est opposé depuis longtemps à ce que cet homme soit autorisé à entrer sur le territoire allemand. Toutefois, le Ministère des affaires étrangères a insisté et il n’a pas été simplement admis en Allemagne ; il est arrivé à bord d’un avion du Gouvernement en tant qu’invité de l’Allemagne. D’ailleurs, il y a une autre histoire très curieuse concernant un autre individu qui a été également amené récemment en Allemagne. Ils veulent peut-être fermer les yeux sur les crimes de cet homme pour des raisons politiques, mais cela ne marchera pas. Nous attendons d’eux qu’ils enquêtent sur toutes les atrocités commises par cet homme et les autres « Casques blancs », sans faire deux poids, deux mesures. Autrement, il sera impossible de clore cette affaire.

Je tiens à remercier M. Heusgen une fois de plus : il a fait de la réunion d’aujourd’hui son chant du cygne, son testament. Nous nous souviendrons de lui et il nous manquera personnellement. Tout le monde sait comment il participe aux discussions et pose des questions aux intervenants à la moindre occasion, sauf dans le cas du Directeur général, M. Arias, lorsqu’il a affirmé le contraire, que nous ne posons pas des questions aux intervenants. Nous nous souviendrons également de lui comme d’un homme très cynique qui a promu l’application de deux poids, deux mesures au Conseil de sécurité et comme d’une personne qui lit régulièrement le *New York Times* et qui essaie de tirer des conclusions sur la base du contenu de ce journal, que, je le réitère, l’on peut retrouver dans notre poubelle. À cet égard, il va certainement nous manquer.

Enfin, je tiens à souligner qu’initialement, un grand nombre de nos collègues à l’ONU se sont réjouis en apprenant que l’Allemagne deviendrait un membre non permanent du Conseil. Toutefois, grâce au Représentant permanent, ils ont été nombreux à se demander si le Conseil avait vraiment besoin de tant de dissension, de division et d’émotions négatives. À cet égard, je constate, d’après mes contacts ici, que le nombre de partisans de la présence de l’Allemagne au Conseil semble avoir considérablement diminué. Je pense que c’est le meilleur résultat de son mandat. Je souhaite bonne chance au Représentant permanent.

Annexe 13

Déclaration de M[me] Diani Jimesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Envoyé spécial Pedersen, de leurs exposés instructifs, comme à leur habitude.

Nous restons vivement préoccupés par la grave situation humanitaire en Syrie, qui est exacerbée par la violence sporadique, le grave ralentissement socioéconomique, les problèmes liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'arrivée des durs mois d'hiver.

Par conséquent, l'aide humanitaire fournie par l'intermédiaire du mécanisme transfrontières reste essentielle pour la survie des millions de Syriens, qui sont confrontés à l'insécurité alimentaire et qui n'ont pas accès aux soins de santé et aux produits de première nécessité. Si ce mécanisme est incontestablement vital, il ne peut à lui seul combler les lacunes profondes qui existent. C'est pourquoi il doit être renforcé en intensifiant et en utilisant toutes les modalités disponibles afin de remédier aux problèmes d'accès et de préserver l'acheminement rapide, sûr, soutenu et sans entrave de l'aide humanitaire, conformément aux principes humanitaires.

Même une réponse humanitaire optimale est incapable de résister aux effets d'un conflit prolongé. Les hostilités entravent gravement l'acheminement de l'aide humanitaire, détruisent les infrastructures indispensables à la survie de la population civile et font des morts et des blessés parmi les civils. Dans cet esprit, nous nous associons à l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'une cessation immédiate des hostilités dans l'ensemble du pays, et nous appelons en outre les parties au conflit à faire preuve d'un maximum de retenue et à respecter pleinement le cessez-le-feu dans le nord-ouest du pays.

Nous sommes conscients de la menace que les entités terroristes désignées par le Conseil de sécurité représentent pour la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous rappelons toutefois aux parties que toutes les activités militaires et antiterroristes doivent respecter le droit international, en particulier les principes fondamentaux qui régissent les conflits armés.

Dans le cadre d'un effort visant à aider l'économie syrienne qui se détériore rapidement, nous réitérons notre appel à la levée de toutes les sanctions unilatérales imposées au pays. Ces mesures alourdissent encore le fardeau qui pèse sur une économie qui lutte sous le poids de l'hyperinflation et limitent la capacité du pays de répondre aux préoccupations humanitaires croissantes.

Il faut encore trouver une solution durable aux problèmes entourant la station de pompage d'eau d'Alouk. Les interruptions continues privent de son approvisionnement vital des milliers de personnes dont beaucoup se trouvent dans le camp de Hol, qui est surchargé et surpeuplé. Nous appelons toutes les parties à travailler ensemble pour garantir un approvisionnement durable aux civils dans le besoin, en particulier compte tenu de la pandémie.

Nous devons également nous pencher sur la question de plus en plus préoccupante de l'accès des enfants à l'éducation. Bien que la pandémie ait porté atteinte à ce droit humain fondamental, des efforts doivent être faits, dans la mesure où cela est possible en toute sécurité, pour faciliter l'apprentissage.

En outre, nous appelons de nouveau la communauté internationale à contribuer à la reconstruction de la Syrie. La restauration des infrastructures du pays contribue à créer les conditions d'un retour des déplacés et des réfugiés en toute sécurité, sur une base volontaire, dans la dignité et en toute connaissance de cause, mais aussi à améliorer la situation humanitaire dans son ensemble.

Nous ne pouvons pas discuter de la situation humanitaire de la Syrie de manière isolée, car elle est en corrélation étroite avec la situation politique du pays. L'absence de progrès sur une voie mène à la stagnation et au déclin sur l'autre voie, raison pour laquelle il faut discuter des deux voies, en adoptant une approche globale et pragmatique.

Nous constatons par ailleurs avec satisfaction les progrès réalisés au cours de la quatrième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle, qui vient de s'achever, et nous nous félicitons de l'accord qui a été conclu sur l'ordre du jour et la date de la cinquième session. La Commission reste une composante pertinente et importante du processus politique général, et nous continuons d'exhorter toutes les parties à négocier de bonne foi dans l'intérêt de tous les Syriens. Nous saluons et appuyons également les efforts continus déployés par l'Envoyé spécial à cet égard.

Le traitement urgent des questions en suspens concernant les personnes détenues et les personnes disparues est une autre étape importante dans le processus politique général. Il est essentiel de prendre des mesures concrètes sur ces questions afin de renforcer la confiance et de favoriser la réconciliation nationale, et il faut leur accorder la priorité qu'elles méritent.

Les discussions relatives à la Syrie doivent toujours placer le peuple syrien au premier plan. Les querelles géopolitiques doivent donc être mises de côté au profit d'efforts concrets en faveur de la paix et de la stabilité. La communauté internationale a l'obligation d'apporter tout l'appui nécessaire à la Syrie dans la poursuite de cet objectif.

Annexe 14

Déclaration de M. Jerry Matthews Matjila, Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock.

Nous voudrions aborder les quatre sujets suivants : premièrement, la situation politique ; deuxièmement, la situation en matière de sécurité ; troisièmement, la situation humanitaire ; et, quatrièmement, la voie à suivre.

Premièrement, en ce qui concerne la situation politique en Syrie, je félicite les membres de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle d'avoir achevé avec succès le quatrième cycle de négociations à Genève. En outre, l'Afrique du Sud se félicite de l'accord conclu par la Commission sur la date et l'ordre du jour du cinquième cycle de discussions.

Grâce à l'expérience de l'Afrique du Sud en matière de processus constitutionnel, nous comprenons que les progrès exigent des compromis, et que les compromis sont souvent le résultat d'un examen des divergences afin de trouver des éléments communs entre les positions et les points de vue. Le renforcement de la confiance fait également partie intégrante de ce processus, notamment par la libération des personnes détenues et des prisonniers politiques, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, en gage de bonne foi et en appui au processus politique.

Nous savons que ce n'est pas un processus facile, et il ne doit pas l'être lorsque la vie de millions de personnes est en jeu. Comme nous l'avons déjà dit, seul un dialogue inclusif mené par les Syriens et reflétant la volonté du peuple syrien permettra de parvenir à une solution pacifique à long terme dans ce pays. Tel est le rôle de la Commission constitutionnelle : veiller à ce que les points de vue divers et variés de tous les Syriens soient pris en compte et débattus en vue de rédiger une nouvelle constitution syrienne. Nous appelons toutes les parties à poursuivre sur cette lancée et à collaborer de manière constructive dans l'optique d'une solution politique durable.

Qu'il me soit permis d'en venir à mon deuxième point, qui porte sur la situation en matière de sécurité. L'Afrique du Sud reste préoccupée par la poursuite des hostilités dans les régions du nord de la Syrie. La présence continue de forces armées étrangères contribue à l'augmentation des tensions et des hostilités et doit prendre fin, notamment l'ingérence extérieure et en particulier l'appui apporté à ces groupes armés. Toutefois, nous jugeons encourageant, comme l'a souligné M. Pedersen, le calme relatif qui règne dans l'ensemble de la Syrie, sans déplacement de la ligne de front.

Bien que les États aient le droit souverain de contrer la menace terroriste dans leurs pays, toute activité antiterroriste doit être entreprise dans le respect des obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le processus politique ne pourra pas véritablement progresser si les civils restent en danger et si la violence se poursuit.

En ce qui concerne mon troisième point, qui porte sur la situation humanitaire, je tiens à dire que l'Afrique du Sud reste également profondément préoccupée par la situation humanitaire en Syrie. Près d'une décennie de guerre a jeté les Syriens dans une spirale de désespoir et de misère qui ne cesse de s'aggraver, et ils sont maintenant confrontés à des niveaux de famine sans précédent, qui laissent des millions de personnes dans une situation de grande vulnérabilité. Cette situation a été exacerbée par l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Le virus continue de se propager, avec une capacité de dépistage limitée et un degré élevé de transmission communautaire, ce qui porte à penser que le nombre réel de cas pourrait dépasser de loin le nombre officiel.

En outre, la situation économique continue de se détériorer, obligeant l'ONU, ses organismes et ses partenaires à augmenter l'aide humanitaire pour venir en aide au nombre croissant de personnes dans le besoin. Les informations faisant état d'une insécurité alimentaire et d'une sous-consommation alimentaire croissantes dans les ménages syriens sont très préoccupantes, surtout à l'approche de l'hiver, qui entraîne des difficultés supplémentaires lorsqu'il s'agit de répondre à la situation humanitaire.

À cet égard, l'imposition de sanctions économiques unilatérales a encore aggravé la situation économique et humanitaire désastreuse en Syrie. L'Afrique du Sud demande à nouveau au Secrétaire général et au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires de tenir compte des incidences directes et indirectes des sanctions unilatérales sur la situation humanitaire en Syrie. C'est pourquoi nous demandons la levée ou l'assouplissement des sanctions en cette période difficile pour le peuple syrien, qui, en fin de compte, est la victime de ces mesures.

C'est pour cette raison que le mécanisme transfrontière d'aide humanitaire est d'une importance vitale. À cet égard, il reste impératif que l'ONU et ses partenaires humanitaires fassent tout leur possible pour garantir la fourniture de cette aide. De plus, l'Afrique du Sud réitère son appel à la fourniture impartiale, sans entrave et en toute sécurité d'une aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire et en recourant à toutes les méthodes disponibles pour acheminer l'aide, notamment au travers des lignes de front et des frontières.

Nous félicitons les Nations Unies et leurs organismes, ainsi que le Gouvernement syrien, de leur coopération aux fins d'apporter une aide humanitaire. Cette coopération doit être intensifiée pour garantir une augmentation de la proportion d'aide humanitaire acheminée à travers les lignes de front.

Pour mon quatrième et dernier point, je veux mettre en évidence le point de vue de l'Afrique du Sud sur la voie à suivre à l'avenir. Tandis que l'Afrique du Sud conclut sa dernière réunion sur la situation en Syrie en tant que membre non permanent du Conseil, nous réaffirmons que le conflit ne pourra être réglé que par la négociation, le dialogue et la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). À cet égard, nous appelons toutes les parties à faire passer le peuple syrien en premier, à cesser toutes les hostilités et la violence, à s'engager pleinement dans le processus politique et à commencer à construire une paix, une stabilité et une prospérité de long terme pour tous les Syriens.

Pour terminer, l'Afrique du Sud abonde dans le sens de M. Pedersen lorsqu'il déclare, alors que 2021 marque le début d'une deuxième décennie pour la crise syrienne, que le Conseil de sécurité et la communauté internationale devraient s'entendre sur la voie à suivre en Syrie en faisant fond sur le calme relatif qui règne dans le pays et sur les travaux de la Commission constitutionnelle, son ordre du jour et les sessions prévues.

Le périple qui mène à une Syrie pleine d'espoir a commencé. Les Syriens parlent. Les Syriens écoutent. Les Syriens débattent de leur avenir. Espérons que nous verrons bientôt, le plus souvent possible, des Syriens réunis dans une même pièce, autour d'une même table. Jouons notre rôle pour les aider à instaurer leur paix et leur prospérité de long terme, en 2021 et au-delà.

Annexe 15

Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Je remercie de leurs exposés Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie.

La Tunisie se félicite de la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, qui a tenu sa quatrième session à Genève au début du mois et a convenu de tenir une cinquième série de pourparlers le 25 janvier 2021 pour traiter des principes constitutionnels. Nous espérons que le prochain cycle incitera la Commission et son organe restreint à maintenir le rythme de leurs travaux et à jeter les bases de la réforme constitutionnelle. À cet égard, nous exhortons les parties syriennes à participer au processus dans un esprit constructif, à faire preuve de souplesse et à rechercher un terrain d'entente pour faciliter l'élaboration d'une base solide et consensuelle pour la Constitution.

Nous réaffirmons que les travaux de la Commission constitutionnelle à Genève doivent s'accompagner de mesures de confiance visant à renforcer le processus politique élargi et à aboutir, à terme, à l'organisation d'élections libres et régulières sous les auspices de l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015), et propres à répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien.

La situation humanitaire en Syrie reste préoccupante, d'autant plus maintenant que l'hiver a commencé et que, d'après les projections de l'Organisation, ce sont 13 millions de Syriens qui auront besoin d'une aide humanitaire l'an prochain. Nous sommes préoccupés par la détérioration continue de la sécurité alimentaire et hydrique des Syriens, car elle risque d'exacerber la menace que posent les vulnérabilités, les pénuries et la reprise du conflit, et à entraver les efforts visant à contenir la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses effets.

L'instabilité persistante, les tensions accrues et la violence dans le nord et le sud de la Syrie, ainsi que la menace grave que les organisations terroristes ne cessent de faire peser sur la sécurité et la stabilité, font obstacle aux efforts visant à réunir les conditions requises pour améliorer la situation humanitaire et créer l'environnement impartial et sûr indispensable à la progression du processus politique.

Nous réaffirmons la nécessité de rétablir le calme en instaurant un cessez-le-feu durable dans toute la Syrie, conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général et son envoyé spécial, et en application de la résolution 2532 (2020). Nous réaffirmons également qu'il est impératif que toutes les parties respectent le droit international et le droit international humanitaire et qu'elles s'efforcent de garantir la protection des civils, des installations civiles et médicales et des travailleurs médicaux et humanitaires.

Les efforts visant à fournir une assistance vitale de base dans toute la Syrie doivent se poursuivre et être étendus en recourant aux diverses voies d'accès disponibles, afin de répondre aux besoins croissants et de remédier aux vulnérabilités et à la fragilité qui ont été exacerbées par la détérioration de la situation économique et la pandémie de COVID-19.

Nous rappelons que toutes les parties doivent veiller à ce que l'aide puisse être acheminée en toute sécurité, rapidement et sans entrave ni discrimination à ceux qui en ont besoin, et qu'elles doivent trouver une solution définitive aux pénuries d'eau qui s'éternisent et s'aggravent dans le nord-est de la Syrie.

Il serait utile que l'ONU, ses organismes spécialisés et ses partenaires en Syrie élargissent la portée de leurs opérations pour y inclure l'entretien des routes, écoles et hôpitaux endommagés, l'approvisionnement en eau et en électricité, et l'assainissement. En outre, ils doivent être mobilisés dans les efforts visant à fournir des moyens de subsistance décents aux groupes les plus vulnérables et les plus touchés, dans le but d'améliorer l'action humanitaire d'ensemble face à la crise.

Pour terminer, nous rappelons notre position ferme selon laquelle il n'existe aucune solution militaire à la crise syrienne. La seule solution consiste à trouver un règlement politique fondé sur la résolution 2254 (2015), dirigé et pris en main par les Syrien et facilité par l'ONU, car cela mettra fin aux souffrances humaines des Syriens, éliminera les causes profondes de la crise, préservera la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie et rétablira la paix et la stabilité en Syrie et dans la région.

Annexe 16

Déclaration de Mme Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen de son exposé d'aujourd'hui et ses efforts constants pour faciliter un règlement durable du conflit grâce à une mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015). Il peut compter sur le plein appui du Royaume-Uni. Nous prenons bonne note de la session de la Commission constitutionnelle. Toute réunion tenue sous les auspices de l'ONU représente une occasion importante de dialoguer et de renforcer la confiance entre les parties.

Toutefois, près de cinq ans après l'adoption de la résolution 2254 (2015), et après quatre sessions de la Commission, il est plus que temps de commencer à se pencher sur le fond et la rédaction d'une nouvelle constitution. Nous exhortons les parties à aborder les questions de fond de manière constructive lors de la prochaine session en janvier. En effet, sans nouvelle constitution, il ne saurait y avoir d'élections libres et régulières, auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris ceux de la diaspora, ainsi que le prévoit la résolution 2254 (2015). Des élections qui ne satisferaient pas à ces critères priveraient des millions de Syriens de la possibilité de participer aux décisions concernant l'avenir de la Syrie et à la gestion du processus politique approuvé par le Conseil de sécurité.

Au-delà de la Commission constitutionnelle, des progrès doivent être réalisés en parallèle sur d'autres aspects de la résolution 2254 (2015). Nous nous félicitons de la mobilisation de l'Envoyé spécial auprès des femmes et de la société civile syriennes. Les cessez-le-feu dans le nord-ouest et le nord-est ont permis d'éviter les violences dévastatrices observées à cette époque l'an dernier. Mais la violence et les hostilités se poursuivent, faisant des morts qui auraient pu être évités parmi les civils ainsi, notamment, qu'au sein de l'armée turque. Il incombe à toutes les parties de veiller à ce que les cessez-le-feu soient respectés. Les efforts antiterroristes doivent être coordonnés et ciblés, et il faut les mener dans le respect du droit international, ainsi que le prévoit le paragraphe 13 de la résolution 2254 (2015). Comme l'a souligné l'Envoyé spécial, quelle que soit la forme qu'il prenne, le retour des réfugiés en Syrie doit également être conforme au droit international et doit être sûr, volontaire et digne. Si le régime syrien veut que les réfugiés reviennent, il devra les convaincre qu'ils ne réintègrent pas le statu quo qui a entraîné et entretenu ce conflit. Si le régime change de comportement et participe sincèrement au processus politique, cela ouvrira la porte à un règlement complet du conflit.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé. La résolution 2254 (2015) est tout aussi claire sur l'importance de garantir un accès humanitaire sans entrave en Syrie.

Ce mois-ci, l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale* 2021 a établi que 13 millions de Syriens ont désormais besoin d'une aide humanitaire. Comme nous l'avons entendu, cela représente près de 75 % de la population syrienne et une augmentation de près de 2 millions de personnes au cours de l'année écoulée. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a appelé l'attention sur la persistance d'une crise de protection, avec des besoins résultant entre autres des hostilités, de la contamination généralisée par les risques d'explosion, des traumatismes psychologiques, de la violence fondée sur le genre et de la séparation des familles.

Alors que l'hiver s'installe, comme nous l'a dit M. Lowcock, il y a toujours des lacunes dans la fourniture de l'aide. La maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager, et les conditions de vie restent désespérées du fait de l'insécurité

alimentaire. Comme l'indique l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale* 2021, de plus en plus de familles sont contraintes de faire des sacrifices inacceptables pour survivre, notamment en sautant des repas, en s'endettant à un niveau insoutenable et, au prix de grands risques personnels dans des conditions glaciales, en se rendant dans des régions où elles ont davantage l'assurance d'obtenir une assistance.

Il est clair qu'un accès efficace et efficient à travers les frontières et les lignes de front est essentiel pour répondre aux besoins de ces 13 millions de Syriens. Comme le Coordonnateur des secours d'urgence l'a dit à de multiples reprises, l'accès à travers les frontières est un élément essentiel de la réponse humanitaire. Avec la perte de trois points de passage au cours de l'année 2020, le système fonctionne à une capacité très réduite. L'aide qui entre par Bab el-Haoua n'a jamais été aussi importante.

Nous sommes donc préoccupés d'apprendre de l'OCHA qu'en décembre, la violence a retardé la fourniture de l'aide à 12 000 personnes dans le nord-ouest et empêché un accord sur son acheminement à travers les lignes de front dans cette région. Le régime a également refusé l'accès à un partenaire humanitaire qui a tenté de livrer des vivres à 220 000 personnes dans le nord-est. Bien que cette suspension ait été levée ce mois-ci, on n'aurait pas dû avoir à intervenir en haut lieu pour permettre aux travailleurs humanitaires de livrer de la nourriture à ceux qui en ont besoin sans craindre d'être blessés ou de subir d'autres préjudices. Le régime doit reconnaître l'ampleur et la gravité de la crise et permettre aux humanitaires d'accomplir leur travail vital. Toute entrave est inacceptable.

En ce qui concerne les observations faites plus tôt par mon collègue russe (annexe 12), la Russie et la Syrie n'ont eu de cesse de donner des interprétations du conflit qui ne sont pas étayées par les rapports indépendants de l'ONU et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Pour ce qui est des sanctions, je renvoie à la déclaration que nous avons faite à l'occasion de la réunion politique du 19 août (S/2020/823, annexe XIII). La voie à suivre pour obtenir la levée de ces sanctions est claire. Au lieu d'interférer avec l'aide, de bombarder les écoles et les hôpitaux, et d'emprisonner et de torturer son peuple, le régime doit entendre les appels de sa population, coopérer sérieusement avec l'Envoyé spécial Pedersen et participer sincèrement au processus politique mené par l'ONU pour trouver une issue pacifique au conflit.

Enfin, avant leur départ du Conseil, je tiens à remercier nos rédacteurs sur les questions humanitaires, la Belgique et l'Allemagne, de leurs efforts inlassables sur la Syrie. Je leur sais gré d'avoir organisé des débats lorsque la violence s'est intensifiée, d'avoir tenté d'obtenir une résolution sur un cessez-le-feu à Edleb et d'avoir assuré au moins un accès vital à travers les frontières pour acheminer l'aide dans le nord de la Syrie. Alors que nous nous tournons vers 2021, nous devons poursuivre résolument nos efforts collectifs afin de régler la crise en Syrie conformément à la résolution 2254 (2015).

Annexe 17

Déclaration de Mme Kelly Craft, Représentante permanente des États-Unis d’Amérique auprès de l’Organisation des Nations Unies

Nous remercions l’Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs mises à jour cruciales. Nous saluons les efforts qu’ils ont déployés cette année pour tenter de mettre fin aux souffrances quotidiennes du peuple syrien.

Alors que l’année 2020 touche à sa fin, il y a peu de raisons de célébrer en Syrie et beaucoup à déplorer. Plus de 9 millions de Syriens ont besoin d’une aide alimentaire, soit plus qu’à tout autre moment depuis le début du conflit il y a près de 10 ans. Nous ne devons pas oublier que ce sont la Russie et la Chine qui ont contraint le Conseil de sécurité à réduire de moitié l’accès humanitaire transfrontière de l’ONU dans le contexte d’une pandémie mondiale. L’utilisation par le régime d’Assad de barils d’explosifs, de frappes aériennes et de bombardements dans le nord-ouest de la Syrie, ainsi que son recours à la détention arbitraire et à la torture ont fait des milliers de morts et de blessés parmi les civils syriens. L’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) a été affaibli, mais reste une menace.

La maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager de façon incontrôlée, en particulier parmi les personnes déjà déplacées par la violence du régime. Ce mois marque le cinquième anniversaire de l’adoption de la résolution 2254 (2015), cinq années malheureusement sans véritables progrès vers une solution politique qui mettrait fin au conflit et créerait les bases d’un avenir durable et pacifique.

Malgré la sombre réalité, le régime d’Assad et ses facilitateurs cherchent à convaincre le Conseil que la situation s’améliore. Hélas, pour la population syrienne, rien n’est moins vrai. Nous l’avons déjà dit et nous devons le répéter : il n’y a pas de solution militaire à ce conflit. Même si l’on fait taire armes, les problèmes sociaux et politiques créés par cette histoire d’horreur qui dure depuis 10 ans ne feront que s’envenimer.

Le régime d’Assad doit appuyer la feuille de route politique définie dans la résolution 2254 (2015) : c’est la seule façon de progresser vers la paix et la stabilité en Syrie. Les États-Unis continueront de s’opposer à toute tentative du régime d’Assad et de ses alliés de contourner cette résolution.

Nous prenons note de la quatrième session de la Commission constitutionnelle au début du mois, et nous nous félicitons de l’intention de l’Envoyé spécial d’organiser la cinquième en janvier. Mais le régime d’Assad doit véritablement participer au processus et cesser de dresser de nouveaux obstacles. Nous exhortons le régime d’Assad et la Russie à veiller à ce que la session de janvier permette de progresser sans plus tarder vers la rédaction d’une nouvelle Constitution syrienne. Nous soulignons l’autorité dont est investi l’Envoyé spécial Pedersen pour prendre les mesures qu’il juge appropriées afin de faciliter les efforts des parties en vue d’entamer les travaux sur la nouvelle Constitution elle-même.

Il est de plus en plus manifeste que le régime d’Assad retarde les travaux de la Commission pour gagner du temps alors qu’il se prépare à organiser un simulacre d’élection présidentielle en 2021 et à se laver les mains du processus politique facilité par l’ONU. Les élections syriennes ne seront pas reconnues comme légitimes par les États-Unis et la communauté internationale si elles ne sont pas conformes à la résolution 2254 (2015). La communauté internationale ne permettra pas au régime d’Assad d’imposer une victoire militaire au peuple syrien avec une élection présidentielle illégitime et sans réformes politiques.

Alors que le processus de la Commission constitutionnelle est en cours, l'ONU et le Conseil doivent également redoubler d'efforts pour avancer sur les autres éléments de la résolution 2254 (2015). Les États-Unis soutiennent l'appel de l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national. En outre, nous engageons l'Envoyé spécial et l'ONU à faire pression sur le régime d'Assad pour qu'il libère immédiatement les personnes détenues arbitrairement et fournisse aux familles des plus de 100 000 Syriens portés disparus des informations sur le lieu où se trouvent leurs proches.

Dans la nouvelle année, le peuple syrien doit voir que le processus politique facilité par l'ONU conduit à des résultats tangibles dans l'application la résolution 2254 (2015). Sans cela, des millions de réfugiés syriens et de personnes déplacées ne retourneront pas en Syrie ; les États-Unis et la communauté internationale refuseront de financer la reconstruction et le développement du régime, conformément aux principes et aux paramètres de l'ONU ; et les États-Unis continueront à sanctionner le régime et ses partisans pour avoir fait obstacle aux aspirations légitimes du peuple syrien à une solution politique.

Un élément essentiel d'une paix durable consiste à promouvoir l'application du principe de responsabilité aux personnes qui ont commis des atrocités en Syrie. Nous exprimons notre ferme soutien au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables. Il s'agit là d'un outil permettant de rassembler les preuves des atrocités perpétrées par le régime d'Assad et l'EIIL, ouvrant ainsi la voie à une solution politique légitime. Le Mécanisme international, impartial et indépendant doit être entièrement financé par l'Assemblée générale et ne doit pas être attaqué par les États Membres qui pourraient être tenus responsables des crimes qu'ils ont perpétrés contre le peuple syrien.

En ce qui concerne la situation humanitaire, la pratique récente selon laquelle le Conseil tient des séances mensuelles conjointes sur les situations politique et humanitaire est mal avisée et envoie un signal dangereux, qui fait croire aux Syriens que le Conseil ne se soucient pas de leur sort et ne fera rien pour atténuer leurs souffrances.

Cette manœuvre tactique, orchestrée par la Fédération de Russie et suivie par ses partisans, protège Bashar Al-Assad. Les réunions conjointes ne font qu'accentuer la politisation des délibérations du Conseil sur la Syrie et n'offrent guère la possibilité de prendre des mesures concrètes pour faire face à l'aggravation de la situation humanitaire en Syrie. À l'avenir, les États-Unis sont favorables à ce que soient 'organisées des réunions d'information mensuelles distinctes afin de maintenir l'attention du Conseil sur les besoins du peuple syrien, et non sur ce qui sert les intérêts politiques de Moscou et Damas.

Les politiques économiques inefficaces du régime d'Assad ont également des conséquences de plus en plus graves sur le peuple syrien. Des décennies de corruption et de mauvaise gestion, conjuguées à des années de guerre contre le peuple syrien, ont donné lieu à des conditions économiques catastrophiques.

Les États-Unis ont imposé des sanctions assorties de dérogations humanitaires robustes. Je le répète – il existe des dérogations humanitaires qui permettent de répondre à toutes les préoccupations. Les sanctions promeuvent l'application du principe de responsabilité pour les violence et les destruction causées par le régime d'Assad, qui ont fait des centaines de milliers de victimes civiles. Les États-Unis continueront d'exercer des pressions économiques à l'encontre de ceux qui privent le peuple syrien de ses moyens de subsistance par la corruption, l'intimidation et la violence.

Nous voudrions féliciter la Belgique et l'Allemagne de leur leadership fondé sur des principes au cours des deux dernières années en tant que corédacteurs sur les questions humanitaire. Elles ont déployé des efforts inlassables pour que le Conseil ne perde pas de vue sa responsabilité principale – veiller à ce qu'une aide humanitaire vitale parvienne aux Syriens dans le besoin. Les États-Unis tiennent à ce que l'année prochaine, le Conseil proroge le mandat du mécanisme d'aide humanitaire transfrontières essentiel qui permet de venir en aide à des millions de Syriens désespérés. Le renouvellement de la résolution 2533 (2020) est nécessaire pour maintenir les civils en vie. Le point de passage de Bab el-Haoua doit donc rester opérationnel.

Il est pourtant clair qu'un point de passage n'est pas suffisant pour répondre aux besoins croissants, comme le montrent les pénuries actuelles de fournitures essentielles, l'allongement des délais de livraison et l'augmentation des coûts. En pleine pandémie, le nord-est de la Syrie continue de faire face à de graves pénuries de matériel médical en raison de la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé il y a près d'un an. Le point de passage de Yaaroubiyé doit être rouvert, et l'ONU doit bénéficier d'un accès total et sans entrave à la Syrie afin de pouvoir répondre aux besoins humanitaires de tous les Syriens.

Le blocus humanitaire imposé par le régime à Roukban exige également l'attention du Conseil. Cela fait 15 mois depuis la dernière fois que le régime d'Assad a autorisé l'acheminement d'aide humanitaire vers Roukban, et depuis que les personnes qui se trouvent dans le camp ont eu accès à une assistance médicale. Nous exigeons que le régime d'Assad et la Russie autorisent immédiatement un accès sans entrave au camp, notamment l'acheminement de convois humanitaires. Le Conseil doit condamner cette politisation et cette militarisation de l'aide qui se poursuivent.

Au cours des 10 dernières années, le régime syrien a détruit une grande partie des infrastructures sanitaires du pays, tué des professionnels de santé et bloqué l'accès des civils dans les zones contrôlées par l'opposition aux soins médicaux. En conséquence, le système de santé est dans l' incapacité de répondre aux besoins élémentaires, même avant la pandémie de COVID-19.

Alors que la COVID-19 est en train de se propager dans tout le pays, le régime privilégie les soins de santé dans les zones qui lui sont loyales, tandis que des régions telles que Deraa, où le soulèvement syrien a débuté, sont confrontées à une pénurie de professionnels de santé et de fournitures médicales et un accès humanitaire très limité. La pandémie permet au régime de poursuivre sa tactique de siège inhumaine afin de briser l'esprit du peuple du peuple syrien. Nous appelons le régime syrien à fournir des services médicaux équitablement dans toutes les zones qu'il contrôle et à permettre aux acteurs humanitaires d'acheminer les fournitures nécessaires.

Pour terminer, je voudrais m'adresser directement au peuple syrien. Les États-Unis ne cesseront jamais d'appuyer ses aspirations légitimes à un règlement immédiat et juste de ce conflit. En tant que principal donateur humanitaire de la Syrie, le peuple américain a fourni une aide à hauteur de plus de 12 milliards de dollars depuis le début de ce conflit tragique. Le peuple syrien peut être certain que nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour acheminer l'aide dont il a besoin pour survivre à l'hiver prochain et enrayer la propagation de la COVID-19. Ravivons notre espoir et redoublons d'efforts en faveur de la paix en cette nouvelle année.

Annexe 18

Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, et l'Envoyé spécial, Geir Pedersen, de leurs exposés instructifs, et à remercier sincèrement tous les travailleurs humanitaires et le personnel de l'ONU qui travaillent sur le terrain durant cette période très difficile. Je salue la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la présente réunion.

Sur le plan politique, à la fin de 2020, nous observons certaines évolutions dans le cadre de la Commission constitutionnelle. Nous comprenons que 10 années de conflit ont creusé un gouffre entre les parties, et que, bien évidemment, des désaccords profonds subsistent sur de nombreuses questions. Toutefois, nous constatons avec satisfaction que le dialogue a repris au cours des derniers mois, en dépit des incidences de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cela montre que des avancées dans le cadre du processus constitutionnel, ainsi que dans le cadre du processus politique en général, ne sont pas impossibles.

À cet égard, nous encourageons les parties à participer activement à un dialogue constructif en vue de renforcer la confiance. L'intérêt supérieur de l'ensemble du peuple syrien doit être la première priorité. Pour parvenir à une solution tangible et durable, les efforts des parties syriennes doivent être accompagnés d'une assistance de la communauté internationale. Le Viet Nam continuera d'appuyer les efforts considérables que déploient l'ONU et l'Envoyé spécial, ainsi que tout effort diplomatique viable à cet égard.

Pour faciliter la recherche d'une solution politique, il est également crucial de préserver le calme sur le terrain. Nous exhortons donc toutes les parties au conflit à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute nouvelle escalade. Les initiatives de lutte contre le terrorisme doivent également être conformes aux obligations découlant du droit international, notamment le droit international humanitaire.

S'agissant de la situation humanitaire en Syrie, je tiens à exprimer une fois de plus notre profonde préoccupation face aux souffrances du peuple syrien, qui est touché quotidiennement par l'instabilité et la crise économique qui continue de s'aggraver. Malheureusement, les conséquences de la COVID-19 en 2020 exposent la Syrie à une nouvelle catastrophe imminente.

Nous constatons avec de vives préoccupations que les prix des denrées alimentaires et d'autres biens essentiels sont plus élevés que jamais depuis le début de la crise. Cette situation exacerbe la vulnérabilité de plus de 11 millions de personnes ayant besoin d'une aide et de 9,3 millions de personnes supplémentaires qui sont confrontées à l'insécurité alimentaire dans tout le pays. En outre, un hiver difficile aggrave les souffrances de la population et risque d' entraver davantage les efforts humanitaires.

Sur une note positive, notre délégation salue les efforts que déploient l'ONU et les parties concernées pour continuer de fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin, comme le mentionne le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/1195). Nous prenons note avec satisfaction de l'intensification des efforts pour relever les défis opérationnels et pour ouvrir l'accès au nord-ouest pas la ligne de front. Nous notons également que l'ONU et ses partenaires font de leur mieux pour continuer d'acheminer l'aide dans le nord-est.

Compte tenu de certaines difficultés d'accès et des lacunes qui subsistent dans certaines parties de la Syrie, notre délégation souhaite réitérer son appel à une coopération accrue entre les parties concernées afin de garantir un accès humanitaire

rapide, sûr et sans entrave, et de faciliter la réponse humanitaire dans toutes les régions de la Syrie. Nous appelons à un soutien continu et généreux de la communauté internationale, en mettant particulièrement l'accent sur la capacité de riposte à la COVID-19, la sécurité alimentaire et la livraison continue de fournitures médicales pendant l'hiver.

Compte tenu des incidences de la COVID-19, des solutions durables sont nécessaires pour remédier à la situation dans divers camps de personnes déplacées et aux pénuries d'eau occasionnées par la fermeture de la station d'eau d'Alouk. Il est également important de s'assurer que les sanctions ne compromettent pas la capacité du peuple syrien de faire face à la pandémie.

La situation difficile dans laquelle se trouvent des millions de Syriens ne peut prendre fin qu'avec une solution politique globale conforme à la résolution 2254 (2015) et respectant pleinement le droit international et la Charte des Nations Unies, notamment le respect intégral de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Enfin, je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements à la Belgique et à l'Allemagne pour tout le travail accompli en tant que corédacteurs pour le dossier humanitaire syrien au cours des deux dernières années.

Annexe 19

Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

La République islamique d'Iran est pleinement déterminée à contribuer à la recherche d'une solution politique à la crise syrienne. Tel est le message que le Président iranien et d'autres hauts fonctionnaires de notre pays ont transmis au Ministre des affaires étrangères de la Syrie lors de la récente visite de ce dernier à Téhéran, au cours de laquelle un large éventail de questions, notamment les moyens de préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie et de réduire les souffrances du peuple syrien, ont été longuement examinées. De même, les derniers faits nouveaux intervenus dans le processus politique ont été discutés lors des récentes consultations entre l'Envoyé spécial de l'Iran pour la Syrie et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, qui a informé la partie iranienne des résultats de la quatrième session de la Commission constitutionnelle. Ils ont également échangé leurs points de vue sur la manière de faciliter la convocation d'une prochaine session constructive de la Commission. La Commission doit poursuivre ses travaux et opérer sans aucune interférence ou pression extérieure et sans fixer de délai artificiel pour la conclusion de ses travaux. Le seul objectif du processus politique doit être de permettre au peuple syrien de déterminer par lui-même l'avenir de son pays.

En outre, la souveraineté, l'indépendance politique, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être pleinement respectées par tous. Les programmes séparatistes et les initiatives d'autonomie illégitimes doivent être rejetés, et toutes les forces étrangères dont la présence n'est pas autorisée par le Gouvernement syrien, en particulier les forces armées des États-Unis d'Amérique, qui suivent un programme caché, doivent quitter le pays. Des endroits comme Edleb ne doivent pas devenir un refuge pour les groupes terroristes ; en conséquence, s'il convient de tout mettre en œuvre pour protéger la vie des civils, il faut poursuivre les efforts de lutte contre le terrorisme jusqu'à ce que cette menace soit totalement éliminée.

Faciliter la reconstruction de la Syrie et le retour volontaire et en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées vers leur lieu de résidence d'origine en Syrie doit faire partie d'une solution globale au conflit actuel dans le pays. Les intérêts de millions de réfugiés syriens ne doivent pas être pris en otage par les ambitions politiques de certaines puissances. Retarder leur retour ne fera que prolonger leurs souffrances.

Dans le même ordre d'idées, les sanctions unilatérales, en particulier celles imposées par les États-Unis, ciblent les personnes les plus vulnérables, ce qui ajoute à leurs souffrances. Cette pratique inhumaine doit prendre fin. Nous continuerons à soutenir le peuple et le Gouvernement syriens dans leur lutte contre les menaces que constituent le terrorisme et l'occupation étrangère.

Annexe 20

Déclaration de M. Bashar Ja'afari, Vice-Ministre des affaires étrangères et des expatriés et Représentant permanent de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Ma délégation tient une fois de plus à vous exprimer ses remerciements et sa reconnaissance, Monsieur le Président, pour votre gestion réussie et remarquable des travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Cette réunion sera la dernière pour plusieurs membres non permanents du Conseil de sécurité, dont le mandat prendra fin dans quelques jours. En outre, cette déclaration pourrait être la dernière que je fasse sur la situation politique et humanitaire avant de prendre mes fonctions de Vice-Ministre des affaires étrangères et des expatriés dans mon pays. Je voudrais donc aborder le rôle que le Conseil a joué ces dernières années et ce qu'il a fait après que certains gouvernements occidentaux et arabes l'ont impliqué dans la situation de mon pays et l'ont mêlé à des efforts visant à reproduire des scénarios catastrophiques qui se sont déroulés dans d'autres pays sous des titres et une terminologie trompeurs, ainsi que les effets dévastateurs qui ont été confirmés par les événements.

Alors que la fin de l'année approche et que les vacances sont imminentes, l'État et le peuple syriens espéraient entendre aujourd'hui un discours politique et diplomatique plus mûr de la part de leurs collègues occidentaux au sein du Conseil. Depuis 10 ans, les séances du Conseil sur la situation politique et humanitaire dans mon pays, la Syrie, sont marquées par l'utilisation d'un langage rigide. Peut-être le temps est-il venu d'admettre que les politiques occidentales ont conduit à de graves erreurs, non seulement en Syrie mais dans notre région tout entière. Ces erreurs ont été la cause directe d'effusions de sang, de douleurs et de frustrations.

La politique devrait être une science empirique soumise à une évaluation périodique, et non une série d'aventures absurdes et chimériques où l'on se bat encore et encore contre des moulins à vent.

Le grand écrivain russe Maxime Gorky disait que, lorsque le travail est un plaisir, la vie est une joie. Cependant, si le travail est une obligation, il devient alors un esclavage.

Nous ne sommes pas nouveaux au Conseil de sécurité. Nous le connaissons bien et connaissons bien ses méthodes de travail et sa dynamique. De plus, nous ne sommes pas de ceux qui se font des illusions ou qui imaginent que le Conseil fait partie de l'utopie de Platon. La Syrie est un membre fondateur de l'Organisation des Nations unies et a été l'un des 50 pays à signer la Charte des Nations Unies lors de la Conférence de San Francisco. Elle a occupé un siège non permanent au Conseil à quatre reprises, la dernière fois en 2002 et 2003, et est pleinement consciente de la situation actuelle.

En outre, mon pays, la Syrie, a été témoin, pendant plusieurs décennies, de l'incapacité du Conseil de sécurité à faire face à de nombreuses menaces à la paix et à la sécurité internationales dans notre région et dans le monde, dont les plus importantes sont l'occupation par Israël de territoires arabes en Palestine, en Syrie et au Liban, les guerres des Balkans, la partition de la Yougoslavie, les massacres au Rwanda, les affaires africaines, l'invasion de l'Iraq par les États-Unis et le Royaume-Uni, la destruction de la Libye par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et d'innombrables autres menaces.

C'est pourquoi mon pays, dès le début de ce que l'on a appelé la crise syrienne, s'est opposé aux tentatives de certains gouvernements occidentaux et de leurs acolytes dans notre région d'internationaliser la crise et a résisté à leurs efforts désespérés pour utiliser le Conseil de sécurité afin de transformer l'État syrien en ennemi et de le diffamer, et de créer des justifications pour une intervention et une agression extérieures.

Bien sûr, tout le monde sait que nous avons fait des efforts déterminés pour résoudre la crise – et ce, sans aide extérieure. Cependant, cela n'a pas satisfait les caprices des gouvernements des États hostiles à la Syrie. Ainsi, les laboratoires de leurs *deep States* (États profonds) ont concocté ce qu'on a appelé le « printemps arabe », dont ils se sont servis pour déstabiliser la Syrie, éroder sa sécurité, saper ses réalisations en matière de culture et de développement et dénigrer les choix qu'elle a faits en tant que nation.

Les gouvernements de ces États ont soutenu le terrorisme, recruté, financé et armé des terroristes transnationaux, lancé des actes d'agression unilatéraux et tripartites, formé des alliances illégales en dehors de l'égide de l'Organisation des Nations Unies, occupé des territoires, causé des morts, des destructions et des déplacements, pillé des antiquités, du pétrole, du gaz et des récoltes agricoles et volé les richesses de l'État syrien et les biens des Syriens. Le reste de l'histoire est connu de tous.

Au cours des 10 années de la crise et des 14 années où j'ai été le Représentant permanent de mon pays à New York, j'ai prononcé près de 1 000 déclarations devant divers organes et lors de diverses réunions et manifestations de l'Organisation des Nations Unies. Dans ces déclarations, j'ai essayé d'appeler l'attention sur les violations du droit international et des buts et principes énoncés dans la Charte qui se sont produites dans le monde entier, ainsi que sur les efforts visant à consacrer la loi de la jungle et à faire primer la force sur la loi.

Lorsque le Conseil a commencé à examiner la situation dans mon pays il y a neuf ans, nous avons appelé les membres à défendre les principes du droit international et les dispositions de la Charte, à respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de mon pays, à soutenir les efforts visant à parvenir à une solution fondée sur le dialogue national intra-syrien et la réconciliation locale, à mettre en œuvre avec rigueur et sérieux les instruments de la lutte contre le terrorisme et à établir une coalition internationale sous l'égide de l'ONU pour lutter contre le terrorisme et soutenir les efforts de l'État syrien et de ses alliés. Cependant, comme chacun ici le sait, certains membres ont exhorté leurs acolytes politiques, économiques et médiatiques à promouvoir leurs allégations, à couvrir leurs crimes, à fabriquer des accusations et à faire fi de nos appels et de nos exigences.

Tout le monde se souvient que, pendant des années, certains membres du Conseil de sécurité ont fait des déclarations niant l'existence d'un terrorisme transnational en Syrie. En fait, certains sont allés jusqu'à nier que le groupe terroriste l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) était présent dans mon pays et ont utilisé le terme « opposition syrienne armée modérée » pour désigner des terroristes étrangers.

Aujourd'hui, près de dix ans après l'intervention du Conseil et le début des débats sur la situation dans mon pays, les États-Unis occupent des parties du nord-est de la Syrie et soutiennent des entités terroristes, des milices séparatistes et des organes administratifs illégaux. Les États-Unis occupent également la zone de Tanf et le camp de Roukban, près de la frontière entre la Syrie, la Jordanie et l'Iraq, et les forces américaines apportent leur soutien à l'EIIL, aux commandos de la Révolution et à d'autres organisations terroristes dans cette région.

La Turquie occupe des parties du nord et du nord-ouest de la Syrie, et le régime turc, qui a s'imagine faire revivre l'Empire ottoman, soutient le terrorisme et recrute des mercenaires qu'il vend sur le marché de la guerre internationale. En outre, le

régime turc et ses alliés ont pris pour cible la Syrie et le peuple syrien, commettant des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des actes de terrorisme et des meurtres en Syrie, provoquant des déplacements et des changements démographiques, pillant, volant et brûlant les récoltes et coupant l'eau potable.

Je voudrais maintenant m'attarder un instant sur les souffrances endurées par 1 million de Syriens à Hassaké, que le régime d'Erdoğan victimise pour la dix-septième fois en utilisant l'eau comme arme de guerre, ayant coupé l'approvisionnement en eau de la station d'Alouk pendant près de 20 jours. La centrale est hors service depuis le 30 novembre 2020. L'interruption de service a causé d'énormes souffrances, et nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir utilisé ses bons offices il y a près de deux mois pour améliorer la situation.

En outre, le régime d'Erdoğan et ses mercenaires ont démantelé et volé des poteaux électriques dans plusieurs villages de la province de Hassaké et les ont transférés dans les entrepôts des occupants turcs en vue de les vendre à des courtiers turcs. Naturellement, les pays de l'OTAN, qui soutiennent les crimes d'Erdoğan, sont revenus sur leurs slogans et revendications humanitaires et sont restés silencieux face à ces crimes et ces vols.

Dans le sud de la Syrie, l'occupation israélienne du Golan syrien se poursuit et les autorités d'occupation continuent à y commettre systématiquement des crimes contre notre peuple. Plus récemment, les forces d'occupation israéliennes ont fermé l'entrée principale de plusieurs villages du Golan syrien occupé et ont attaqué les résidents arabes syriens du Golan et les ont empêchés d'atteindre leurs terres agricoles, que les occupants cherchent à confisquer afin d'installer des éoliennes pour produire de l'électricité.

Israël a également attaqué à plusieurs reprises le territoire de mon pays. Ces actions se produisent toutes sous le couvert de l'actuelle Administration des États-Unis, qui se dérobe à ses responsabilités internationales, se soustrait à ses obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et du droit international et tente de modifier le statut politique, juridique et géographique du Golan, qui est un territoire syrien occupé qui sera rendu, tôt ou tard, à sa mère patrie, la Syrie.

Qu'ont fait les États occidentaux membres du Conseil de sécurité pour lui permettre de remplir ses obligations et de s'acquitter de la tâche que nous lui avons confiée pour mettre fin à l'occupation américaine, turque et israélienne du territoire de mon pays ? Qu'ont fait ces États pour exprimer le ferme attachement du Conseil à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne, une expression qui figure dans toutes les résolutions du Conseil de sécurité concernant la situation dans mon pays ? Combien de résolutions, de déclarations de la présidence du Conseil, de communiqués de presse et d'éléments destinés à la presse les délégations des États occidentaux ont-elles soumis au Conseil dans la poursuite de cet objectif ? Aucun. Zéro.

Qu'ont fait les États occidentaux membres du Conseil de sécurité pour lui permettre de jouer un rôle actif dans la lutte contre le terrorisme et contre l'EIIL, le Front el-Nosra et les groupes terroristes associés, qui commettent les crimes les plus odieux dans mon pays et utilisent les civils comme boucliers humains, pillent leurs biens et les privent de leurs moyens de subsistance et même de l'aide humanitaire que nous leur fournissons ? Qu'ont fait les États membres occidentaux pour faire respecter les résolutions du Conseil concernant la lutte contre le terrorisme et pour demander des comptes aux gouvernements des États connus pour soutenir le terrorisme ? Qu'ont-ils fait pour garantir que le Conseil agisse de manière à empêcher les terroristes d'utiliser des armes chimiques, de fabriquer de toutes pièces des incidents et de porter des accusations contre le Gouvernement syrien ? Ils n'ont rien fait, zéro, si ce n'est de ne pas régler la question afin d'exercer des pressions politiques sur l'État syrien.

Puisque nous parlons de terrorisme, qu'ont fait les États occidentaux membres du Conseil de sécurité pour lui permettre d'améliorer la situation humanitaire et de corriger les résultats de leurs actions en s'opposant au terrorisme économique et au châtiment collectif des peuples, y compris l'imposition de mesures coercitives unilatérales contre mon pays, la Syrie, et d'autres pays comme Cuba, le Venezuela, le Bélarus, la Corée du Nord et le Zimbabwe, qui ont eu un impact dévastateur sur les civils syriens et les ont privés de nourriture, de médicaments, de carburant, d'électricité, de produits quotidiens de base et de soins médicaux essentiels ? Rien, zéro, si ce n'est de permettre à la souffrance de se poursuivre à des fins de coercition politique.

La seule chose que les délégations des membres permanents et non permanents des États occidentaux ont faite est d'exacerber, de compliquer et de prolonger la crise syrienne et d'entraver les efforts pour la résoudre, tout comme elles l'ont fait pour de nombreuses autres questions, dont certaines sont à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis des décennies.

Nous soutenons de tout cœur le rôle que jouent l'ONU et le Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et nous regrettons les efforts de certains gouvernements occidentaux pour entraver les travaux du Conseil et leurs tentatives de le détourner du mandat que lui confère la Charte – qui est notre dénominateur commun et notre point de référence – et d'en faire un outil au service de leurs programmes politiques et une autre plate-forme que l'OTAN peut utiliser pour transformer certains États en ennemis et les cibler, les isoler et les diffamer.

La délégation de mon pays appelle une fois de plus les gouvernements des six États occidentaux membres permanents et non permanents à abandonner cette approche et, au lieu de cela, à maintenir le mandat du Conseil de sécurité, qui est fondé sur les buts et principes des Nations Unies, et à mettre fin aux efforts visant à saper l'ONU, tout comme la Société des Nations l'a été avant elle.

La quatrième série de réunions de la Commission constitutionnelle s'est tenue il y a quelques jours, et la délégation nationale syrienne a joué un rôle positif en facilitant ses travaux. Nous avions espéré que l'autre partie ferait de même, mais la domination de certaines puissances sur elle a empêché que cela se produise. Les préparatifs sont actuellement en cours pour le cinquième cycle, qui se tiendra le mois prochain.

Ma délégation réaffirme que le processus politique facilité par l'ONU doit être contrôlé et dirigé par la Syrie. Elle réaffirme également que le règlement convenu de la Commission doit être respecté pour que celle-ci puisse mener ses travaux à bien. Toute intervention extérieure dans ses travaux ou toute tentative de certains gouvernements d'imposer des calendriers artificiels doit être rejetée. La Commission constitutionnelle est autonome et seul le peuple syrien a le droit exclusif de déterminer son avenir.

Annexe 21

Déclaration de M. Feridun Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Tout d'abord, je voudrais remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés.

La situation en Syrie continue de se détériorer en raison de la guerre ignoble menée par le régime contre le peuple et de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) dans le pays. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation mondiale de la Santé signalent que c'est dans le nord-ouest du pays que le plus grand nombre de cas de COVID-19 a été détecté. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la forte densité de population dans les camps de déplacés et du système de santé sinistré de la région en raison des agressions incessantes à l'encontre de la population.

Depuis que nous avons discuté de la situation humanitaire en Syrie le mois dernier (voir S/2020/1147), quelque 300 convois ont acheminé des articles d'aide de la Turquie vers le nord-ouest de la Syrie en passant par le poste frontière unique de Bab el-Haoua. Nous continuons de faciliter et d'appuyer pleinement l'aide humanitaire transfrontière des Nations Unies. Cependant, il est clair que l'espace humanitaire restreint actuel dans le nord-ouest du pays s'explique par le fait que le Conseil de sécurité n'a pas maintenu le point de passage de Bab el-Salam dans le mécanisme transfrontière.

L'Assemblée générale a adopté aujourd'hui le projet de résolution de la Troisième Commission sur la situation des droits de l'homme en Syrie et a exhorté le Conseil de sécurité à autoriser de nouveau l'utilisation de point de passage de Bab el-Salam pour les opérations humanitaires transfrontières. Nous nous associons à cet appel et demandons au Conseil de sécurité de s'acquitter de sa responsabilité à titre prioritaire en rouvrant ce point de passage avant que la crise humanitaire ne se transforme en une tragédie menaçant l'ensemble de la région et au-delà.

La semaine dernière, la station de pompage d'eau d'Alouk a connu de nouvelles perturbations, l'électricité ayant été délibérément coupée par l'organisation terroriste du Parti des travailleurs du Kurdistan / Unités de protection du peuple kurde (PKK/YPG). Malgré nos initiatives répétées devant toutes les parties intéressées et l'approche constructive adoptée par l'opposition syrienne et la Turquie, le problème n'est toujours pas réglé. Il est inacceptable que des terroristes continuent d'exploiter l'eau et l'électricité pour servir leur programme séparatiste.

Alors que la pandémie de COVID-19 a porté les besoins en électricité de la région à un niveau critique, ces coupures d'électricité répétées ont de graves répercussions sur les services de santé dans la région. Des mesures urgentes doivent être prises pour mettre un terme à cette pratique inhumaine et garantir la reprise de l'alimentation électrique de la station de pompage d'eau et de toute la région.

N'oublions pas non plus les graves pénuries d'eau potable et d'eau à usage agricole dans la ville de Bab et sa périphérie, dont souffrent quelque 200 000 habitants. En raison du blocage continu et délibéré par le régime des lignes d'approvisionnement en eau, les services d'assainissement sont fragilisés et la santé publique est sérieusement compromise, à un moment où une réponse efficace à la COVID-19 est des plus cruciales.

Sur le plan politique, la Commission constitutionnelle est actuellement le seul mécanisme opérationnel. Au cours de la période à venir, ses travaux doivent progresser de manière accélérée et productive. Nous poursuivrons nos efforts à cette fin, dans

le cadre du processus d'Astana et en collaboration et concertation avec l'ONU et les autres acteurs concernés. À cet égard, nous nous félicitons de la convocation, il y a deux semaines, à Genève, de la quatrième session de l'organe restreint de la Commission constitutionnelle. Nous pensons que cette réunion s'est révélée utile pour permettre aux parties syriennes d'exprimer leurs points de vue et leurs attentes au titre du point de l'ordre du jour « Fondements et principes nationaux ».

La cinquième session étant prévue pour janvier, nous espérons que la Commission commencera à se concentrer sur les principes constitutionnels, entrant ainsi dans une phase de travaux substantiels axés sur les résultats. Nous voudrions souligner une fois de plus l'importance de respecter le mandat et les principales règles de fonctionnement de la Commission.

Le processus d'Astana est un élément essentiel de l'ensemble des efforts déployés pour trouver une solution politique au conflit syrien. L'action commune que nous menons dans ce cadre en vue de régler le conflit sur la base de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie se poursuit malgré les difficultés posées par la pandémie.

Le protocole additionnel du 5 mars joue un rôle crucial s'agissant de préserver le calme sur le terrain. Le cessez-le-feu à Edleb a permis le retour de centaines de milliers de Syriens dans leurs foyers. Cela dit, le régime continue de violer le cessez-le-feu. Ces violations et attaques contre les civils, associées aux conditions hivernales, pourraient déclencher une nouvelle crise humanitaire et une nouvelle vague de migration. Conformément au protocole additionnel et aux accords précédents, nous poursuivons notre collaboration technique avec la Fédération de Russie, ainsi que nos efforts pour surmonter les obstacles à un cessez-le-feu durable.

Déterminée à contrer toutes les menaces terroristes émanant de la Syrie, la Turquie poursuit sa lutte résolue contre Daech sur le terrain. Les forces armées turques, qui ont éliminé 4 000 éléments de Daech en Syrie et en Iraq à ce jour, ont neutralisé 29 membres de Daech en Syrie au cours du seul mois dernier.

Le PKK/YPG constitue une autre menace majeure pour la sécurité de la Syrie. Le déplorable attentat terroriste perpétré par le PKK/YPG le 10 décembre dernier à Ras el-Aïn a entraîné la mort de deux soldats turcs et en a blessé huit autres. Nous remercions nos amis et alliés qui nous ont adressé des messages de condoléances. Nous appelons tout un chacun à nommer explicitement les auteurs évidents de cet odieux attentat terroriste.

Aïn Issa et Tell Tamr, à l'est de l'Euphrate, et Manbej et Tell Rifaat, à l'ouest de l'Euphrate, sont devenues les rampes de lancement des attaques planifiées du PKK/YPG contre des civils syriens innocents, notre pays, nos forces de sécurité en Syrie et l'Armée syrienne libre, ainsi que de leurs activités d'infiltration et de harcèlement. La Turquie ne transigera pas sur sa lutte constante contre le PKK/YPG, qui a lancé plus de 300 attaques terroristes au cours des 12 derniers mois seulement.

La Turquie reste fermement opposée aux tentatives du PKK/YPG d'affermir sa légitimité sous le couvert des prétendues « Forces démocratiques syriennes » (FDS), ainsi qu'aux efforts qu'il déploie pour consolider sa domination sur le nord-est du pays par l'oppression et les incitations économiques. La communauté internationale doit s'abstenir de toute action qui violerait le droit international et servirait le programme séparatiste du PKK/YPG qui se cache derrière le nom des prétendues « FDS ».

Cette entité illégitime à l'est de l'Euphrate libère, lorsque cela sert ses intérêts, des membres de Daech et leurs familles, ainsi que des personnes soupçonnées d'y être affiliées. Par ailleurs, cette entité terroriste jugerait illégalement des membres de Daech avec l'aide de certains pays et organisations de la société civile. Il s'agit là d'un

fait nouveau très inquiétant pour l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il est clair qu'un acte aussi éhonté constitue une violation flagrante du droit international. Nous réitérons notre appel pressant à la communauté internationale pour qu'elle soit vigilante et qu'elle ne se rende pas complice de cette propagande terroriste.

Je voudrais conclure en soulignant l'importance de l'éducation et de la sécurité des enfants en Syrie, qui seront ceux qui repenseront leur pays. On estime que la moitié des enfants qui étaient scolarisés dans le nord de la Syrie avant la pandémie ont maintenant décroché. Alors que sur les plus d'un million d'enfants syriens en âge scolaire en Turquie, plus de 750 000 sont scolarisés, nous devons ouvrir des perspectives pour les enfants en Syrie afin d'éviter le risque d'avoir une génération perdue qui pourrait anéantir les chances de relèvement de la Syrie pour les années à venir.

La guerre cruelle lancée par le régime d'Assad a déplacé des millions de personnes et tué des milliers d'enfants. Le Secrétaire général a indiqué que le bombardement effectué par le régime le 4 novembre dernier a causé des dégâts et tué des enfants dans des écoles situées à Ariha et à Kafraya, dans le nord-ouest du pays. Nous ne devons pas abandonner les enfants syriens à leur sort.

Le régime d'Assad continue d'employer des tactiques médiévales consistant notamment à affamer les populations pour qu'elles se rendent et lance de fausses accusations contre ceux qui se rangent du côté du peuple syrien. Le régime ambitionne toujours la victoire militaire. Nous ne le laisserons pas faire. Et nous lui ferons rendre des comptes pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qu'il a commis partout en Syrie.

Quant à la déclaration faite par le représentant du régime syrien (annexe 20), je répète que je ne le considère pas comme mon homologue légitime ; sa présence ici est un affront aux millions de Syriens qui ont subi d'innombrables crimes aux mains du régime. Je ne lui ferai pas l'honneur de répondre à ses propos délirants.
